



activité 2019

conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de haute-savoie

"Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue directement ou indirectement à la formation ou au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement..."



© Caue 74 / F. Cavazzana

Le contexte de notre assemblée générale est très particulier car nous sortons tout juste d'une grave crise sanitaire qui a paralysé le pays pendant de nombreuses semaines. Le Caue a été touché de manière importante et j'ai dû prendre la décision de mettre l'équipe en chômage partiel. Les formations ont été annulées, les activités pédagogiques reportées, les conférences ajournées et l'accueil du public dans nos locaux arrêté. Les missions de conseil auprès des collectivités ont été suspendues d'autant que la période de confinement est intervenue entre les deux tours des élections municipales.

Au début de ce mandat, je ne peux que vous inciter à vous tourner vers l'équipe du Caue qui développe une offre de services très large, réaliste et efficace. L'Assemblée générale du 23 mai 2019 a adopté notre nouveau projet associatif 2020-2022. A sa lecture, vous pourrez constater qu'il entend orienter notre activité sur des thèmes d'actualité qui concernent très concrètement vos territoires. **Densité, mobilité, patrimoine, paysage, transition énergétique, biodiversité, changement climatique, foncier...** En choisissant ces sujets, le Conseil d'administration souhaite un Caue en anticipation des attentes de la population départementale. Nous allons poursuivre nos efforts de recherche et d'innovation car, dans un territoire à forte croissance démographique, il nous faut trouver de nouvelles voies pour réussir une urbanisation conjuguant les approches environnementale, culturelle, sociale, économique. En 20 ans, la Haute-Savoie a accueilli 200 000 habitants supplémentaires !

L'activité de l'année 2019 a été celle d'une fin de mandat. De nombreuses extensions ou créations d'équipements publics ont été inaugurées et des concours de maîtrise d'œuvre ont été organisés. Quelques études de faisabilité ont été engagées dans la perspective d'une décision avant la fin du mandat ou pour préparer le prochain. Au-delà de l'expertise, les élus attendent du Caue une vision transversale et prospective, et une capacité à animer la réflexion collective. **Ingénierie de proximité, il offre à ses adhérents une double approche technique et culturelle adaptée aux enjeux du territoire. Les actions de conseil, de formation, de sensibilisation et d'information sont intimement liées et inter-agissent entre-elles.**

Après avoir connu une forte évolution à la faveur du renforcement des intercommunalités, le service de conseil architectural se stabilise. **Aujourd'hui, 215 communes bénéficient du soutien de 37 architectes-conseil** pour gérer la qualité d'insertion des constructions dans les paysages ruraux et urbains.

Nos actions de formation sont toujours très suivies et nous maintenons les exigences nécessaires à notre reconnaissance comme organisme de formation. Nos actions pédagogiques en direction des scolaires s'élargissent à la médiation d'expositions et désormais à une proposition hors cadre scolaire "Les mercredis de l'archi". Nos nombreuses expositions poursuivent leur itinérance et "Franchir la berge" a été un succès important. Nous observons avec intérêt la croissance de fréquentation de L'îlot-S mais le partenariat avec des lieux bénéficiant d'une grande notoriété est précieux pour toucher un public plus large.

Le rapport que vous avez entre les mains montre la qualité et la quantité des actions menées en 2019. Ce résultat s'appuie sur la confiance des élus des collectivités que je remercie, souhaitant que les nouvelles équipes renouvellent ce soutien. L'implication des membres du Conseil d'administration est importante et ils devront être attentifs aux mois à venir car le contexte financier, issu de la perception de la taxe d'aménagement, est très incertain. Nous aurons, assez rapidement, à mener des démarches pour consolider l'avenir à court terme. Enfin, l'équipe a été le pivot de la réussite de 2019 et puisqu'il est question d'incertitude, je veux leur dire ma détermination à tout mettre en œuvre pour que l'aventure engagée il y a 41 ans se poursuive avec le même élan et le même enthousiasme.

Joël Baud-Grasset *Président du Caue*

Sommaire

Instances 2019	p3
Adhérents 2019	p4
Adhésion 2020	p5
Équipe permanente	p6
Intervenants 2019	p7
Deux pôles	p7
Rapport et équilibre financiers 2019	p8
Le sens de notre action	p10
Projet associatif	p11
Architecture, villes & territoire, service études	p12
Architecture, villes & territoire, service de conseil	p16
Pédagogie & culture, expositions	p20
Pédagogie & culture, pédagogie	p22
Formation, recherche	p26
Observatoires, publications	p28
Union régionale des Caue	p30
Fédération nationale des Caue	p31
40 ans du Caue et 10 ans de L'îlot-S	p32

Zooms

Juigny - Réalisation d'un équipement public plurifonctionnel : accompagnement de la maîtrise d'ouvrage	p14
Schéma départemental des espaces naturels sensibles - Inventaire des cols routiers du département et première approche des "cols remarquables"	p15
Formation "Analyser, comprendre, rénover et transformer l'architecture du XX^e"	p18
Evian-les-Bains - Maîtriser la stratégie d'évolution de la ville : préparer la mise en place du service de conseil	p19
Architectures au futur - Dispositif départemental "Les chemins de la culture"	p24
40 ans du Caue et 10 ans de L'îlot-S	p25



En 2019

- le Conseil d'administration s'est réuni les **2 avril** et **8 octobre** à Annecy et le **11 décembre** à Pringy, Chambre des notaires
- l'Assemblée générale s'est tenue le **23 mai** à Lucinges

Bureau

Président

Joël Baud-Grasset conseiller départemental du canton de Sciez

Vice-présidente

Laure Townley conseillère départementale du canton d'Annecy-le-Vieux

Trésorière

Sylviane Rey conseillère départementale du canton de Faverges

Secrétaire

Anne Perrot architecte-paysagiste, représentante de la Fédération française du paysage

Conseil d'administration

Représentants des collectivités locales

Joël Baud-Grasset conseiller départemental du canton de Sciez

Denis Duvernay conseiller départemental du canton de la Roche-sur-Foron

Marie-Antoinette Métral conseillère départementale du canton de Cluses

Sylviane Rey conseillère départementale du canton de Faverges

Marie-Claire Teppe-Roguet conseillère départementale du canton de Gaillard

Laure Townley conseillère départementale du canton d'Annecy-le-Vieux

Représentants de l'État

Francis Charpentier directeur départemental des territoires

Philippe Ganion architecte des Bâtiments de France, chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Mireille Vincent directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale

Personnes qualifiées, choisies par le Préfet

Jean-Pierre Monfort ancien directeur de la SA Mont-Blanc

Antoine Rouillon directeur de la Société d'économie alpestre

Membres élus par l'Assemblée générale

Laurent Detraz géomètre, représentant la Chambre départementale de l'Union nationale des géomètres experts de Haute-Savoie

Alain Benoiston directeur général de la S.A. H.L.M. Halpades

Anne Perrot architecte-paysagiste, représentante de la Fédération française du paysage

Denis Maire maire de Juvigny, vice-président à l'aménagement Annemasse - Les Voirons Agglomération

Christian Anselme maire de Fillière, vice-président à l'aménagement Grand Annecy Agglomération

Thierry Terbins secrétaire général BTP 74

Représentants des professions concernées, désignés par le Préfet

Élisa Soria architecte, représentant l'Ordre des architectes

Éric Beauquier architecte, représentant le Syndicat des architectes

Gaël Muffat notaire, représentant la Chambre des notaires

Bernard Lemaire architecte-urbaniste

Représentant du personnel

Caroline Arbaud conseillère architecture

Présidents d'honneur

Georges Etallaz, Guy Chavanne

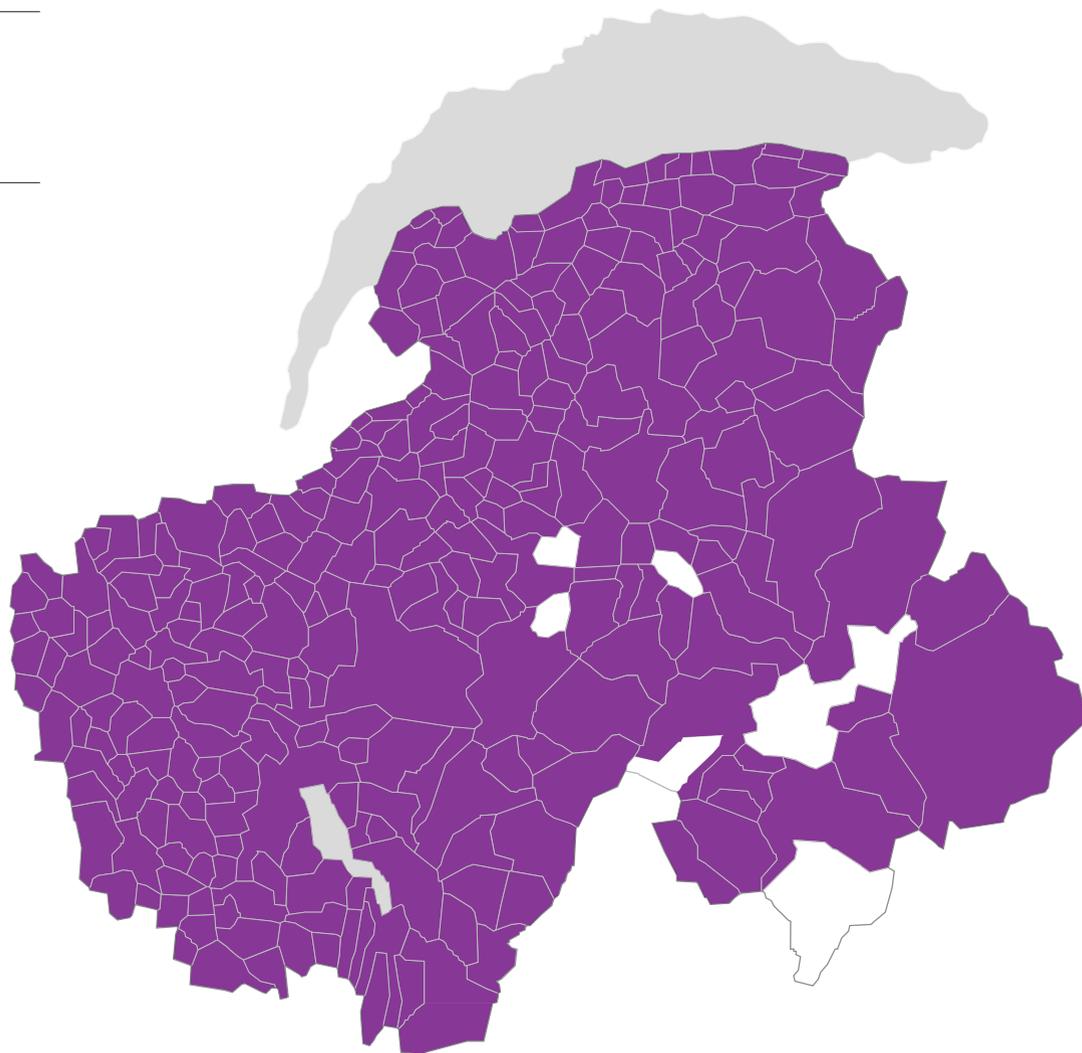
En 2019

267 communes

17 groupements de communes

768 410 habitants

Adhérents 2019



Partenaires

- Agence Qualité Construction
- Association de Défense du Patrimoine de Talloires
- Association des amis du patrimoine, des arts et des musées d'Annecy
- Association des maires de Haute-Savoie
- Association Patrimoine en Chablais
- Jean-Marie Bosson
- Centre de la nature montagnarde
- Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Savoie
- Chambre départementale de l'Union nationale des géomètres experts
- Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et paysagistes
- Cluster Eco-Bâtiment
- CMDL SAS
- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
- Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie
- CoopEtoile
- Fédération des entrepreneurs et artisans du BTP de Haute-Savoie
- Fédération nationale de l'immobilier des Savoie
- Fleurent Architectes
- Foire de la Haute-Savoie Mont-Blanc
- Fortea Consulting
- Gîtes de France
- Guido Guena
- HALPADES
- Haute-Savoie Habitat
- Jolly Constructions bois
- Le Mikado, MJC centre social Annecy Nord
- Maison de l'architecture de Haute-Savoie
- Maisons paysannes de France
- Menuiserie Pellet Jambaz
- Paysalp écomusée
- Pôle Montagne
- SA Mont-Blanc
- Service départemental d'incendie et de secours
- Société d'économie alpestre de Haute-Savoie
- Soria Architectes & associés
- Teractem

Association loi 1901, le Caue a une Assemblée générale composée de ses adhérents. Lors de l'Assemblée générale du jeudi 4 mai 2000, ont été votées les nouvelles modalités d'adhésion. Proposée en début d'année aux collectivités, communes et communautés de communes, et aux différents partenaires, cette démarche veut traduire un principe d'adhésion aux objectifs de qualité du cadre de vie du Caue.

L'adhésion au Caue permet aux communes et aux EPCI

→ de participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée générale, laquelle vote, outre le budget, le programme des actions à mener.

Le Conseil d'administration est présidé par un représentant des collectivités locales. Il comprend des représentants de l'État, des membres élus par les collectivités locales, des représentants des professions concernées, des personnes qualifiées et des membres élus par l'Assemblée générale.

→ de bénéficier de conseils personnalisés diffusés par notre équipe permanente, de consulter notre documentation et notre service de recherche d'informations.

→ de solliciter une étude préalable à tout projet d'équipement public, d'aménagement ou de document d'urbanisme. Le CAUE établit alors une convention stipulant les termes de son intervention qui se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'oeuvre. L'intervention des consultants extérieurs habilités fait l'objet d'un contrat avec la collectivité.

→ d'être informé et invité aux journées de sensibilisation et de formation.

→ de bénéficier de l'intervention d'un architecte-conseil dans le cadre de la consultance architecturale moyennant la prise en charge de la moitié du coût.

→ d'être assisté d'un professionnel spécialement formé pour participer aux réunions des jurys de concours de maîtrise d'oeuvre.

→ de mener des actions d'animation et de sensibilisation définies conjointement par convention.

Les structures situées sur votre territoire : associations, établissements scolaires... peuvent également en bénéficier.

→ d'être informé et invité aux manifestations et animations que nous organisons.

→ d'être destinataire de nos publications dont le rapport annuel d'activité.

→ de recevoir les mises à jour du référentiel "architecture, urbanisme et environnement", éditées chaque année et également consultables sur : www.observatoire.caue74.fr

Communes

1 à 500 hab :	42 €
501 à 1000 hab :	84 €
1001 à 2500 hab :	168 €
2501 à 5000 hab :	336 €
5001 à 10000 hab :	672 €
10001 à 20000 hab :	1344 €
20001 à 40000 hab :	2688 €
40001 à 80000 hab :	5376 €
80001 à 160000 hab :	10752 €

Établissements publics de coopération intercommunale

1000 à 2500 hab :	152 €
2501 à 5000 hab :	304 €
5001 à 10000 hab :	608 €
10001 à 20000 hab :	1216 €
20001 à 40000 hab :	2432 €
40001 à 80000 hab :	4864 €
80001 à 160000 hab :	9728 €
160000 hab et plus :	19456 €

Organismes et associations tarif unique : 70 €

Sont dispensés de cotisation

→ les communes qui adhèrent au Caue par l'intermédiaire de leur communauté de communes

→ les établissements scolaires et autres structures qui dépendent d'une commune ou d'un EPCI adhérent

→ les particuliers

Direction Arnaud Dutheil

Administration & comptabilité

Bénédicte Clergue responsable, **Cécile Pianet** secrétaire-comptable, **Philippe Paris** agent comptable désigné par le Préfet

Pôle architecture, villes & territoires

Études

Jacques Fatras responsable, **Caroline Arbaud** conseillère architecture, **Véronique Decroix** conseillère architecture, **Chloé Malié** conseillère, **Antoine Deneuille** conseiller paysage, **Sylvaine Corbin** conseillère urbanisme, **Marianne Auguet** secrétaire

Conseils

Stéphane Dégeorges responsable, **Marianne Auguet** secrétaire

Pôle pédagogie & culture

Isabelle Leclercq responsable, **Isabelle Grand Barrier** assistante, **Dany Cartron** conseiller action culturelle, **Agnès Millet** conseillère pédagogie, **Mélina Ramondenc** doctorante en architecture, **Vincent Hérail** professeur relais nommé par le Rectorat,

Atelier graphique

Maryse Brion responsable, **Guillaume Crétonin** infographiste assistant d'études, **Anthony Denizard** infographiste assistant d'études

Le Caue s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 20 salariés (19 ETP) et sur un réseau de consultants. Ces professionnels de profils variés sont installés majoritairement en Haute-Savoie ou dans les départements voisins. Ce dispositif qui a été mis en place dès l'origine est une particularité. Il permet l'implication du privé dans des missions d'intérêt public. Réciproquement, les décisions des collectivités se trouvent enrichies de l'apport de professionnels à jour de leurs connaissances techniques.

Le Caue a une gestion des ressources humaines structurée. Il a mis en place des définitions de missions et des entretiens annuels pour les salariés, un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants, un plan de formation annuel. Il utilise un outil de gestion analytique en mode projets. Il a construit une grille métiers en complément de la convention collective nationale. Il dispose d'un Comité des œuvres sociales (COS) et a mis en place un Comité social et économique (CSE). La déléguée du personnel titulaire est Marianne Auguet.



De gauche à droite et de haut en bas : Arnaud Dutheil, Bénédicte Clergue, Cécile Pianet, Philippe Paris, Jacques Fatras, Caroline Arbaud, Véronique Decroix, Chloé Malié, Antoine Deneuille, Sylvaine Corbin, Marianne Auguet, Stéphane Dégeorges, Isabelle Leclercq, Isabelle Grand-Barrier, Dany Cartron, Agnès Millet, Mélina Ramondenc, Vincent Hérail, Maryse Brion, Guillaume Crétonin, Anthony Denizard.

Architectes Paolo Amaldi, Patrick Arrighetti, Grégoire Auger, Cédric Avenier, Elodie Bergna, Clément Blanchet, Catherine Boidevaix, Philippe Bonhote, Carine Bonnot, Mélanie Borga-Jacquier, Laure Brayer, Jean-Paul Brusson, Julie Buisson, Laetitia Capuano, Caroline Carette, Benoît Chambre, Rémy Chaudurié, François Clermont, Simon Cloutier, Michel Coen, Philippe Coureau, Adrien Cuny, Chantal Daragon, Brigitte De Jong, Philippe de La Chapelle, Charlotte Delalex, Philippe Deletraz, Francesco Della Casa, Anaïde de Pachtère, Florian De Poux, Philippe Despres, David Devaux, Véronique Dohr, Jérémy Dupanloup, Karine Farge, Jean-Michel Favre, Stéphane Fuchs, Pascal Girard, Laurent Gravier, Véronique Guenin Gaillet, Julien Haase, Pierre Lambré, Pascale Lechenet, Patrick Maisonnet, Daniel Masson, Sophie Mauro-Chassagne, Isabelle Mégard, Geoffrey Michel, Claude Moisson, Cora-

lie Mollard, Yves Mugnier, Didier Onde, Michel Portier, Anne Raimond, Anaïs Ray, Vincent Rey-Millet, Vincent Rocques, Julien Schoumacher, Nathalie Sebbar, Cyrille Simonnet, Andréa Spoecker, José Villot, Pierre Vurpas, Jean-François Wolff

Architectes du patrimoine
Archipat, Maxime Boyer, Guy Desgrandchamps, Claudia Devaux, Estelle Jorge, Elsa Martin Hernandez, Laurent Volay

Historiens de l'architecture
Dominique Amouroux, Géraldine Glas, Cyrille Simonnet

Urbanistes
Hélène Blin, Sarah Cohen, Marjorie Le Diouron, Baptiste Meyronneinc, Marion Morin-Auroy, Michèle Prax, Alexandre Savoy, Sylvaine Vion

Concepteurs Paysagistes
Julien Gambarini, Jérémy Huet, Julien Joly, Didier Larue, Anne Perrot, Ingrid Saumur

Écologues
Roland Theaud, Asters

Économistes
Michaël Bailly, Dominique Comte, Jacques Fagnen, Patrice Le Guilcher, Pascal Guillot, Dominique Périllat, Xavier Prothière

Ingénieurs
Christine Aubry, David Corcier, Claire Fleury, Karine Lapray, Sylvain Mangili

Géomètres
Cédric Daviet, François Magnant

Autres professionnels
Frédéric Collin, Pierre Doyard, Ludovic Gicquel, Philippe Lavigne, Philippe Malbranche, Lionel Pancrazio, Lionel Roche, Magali Roué, Corinne Saltzmann, SIGMA béton, Jean-Didier Steenackers, Géraldine Suire, Marc Tutino, Entreprise Vicat

Avocats, juristes
Christophe Devouassoux, Candice Philippe, Jean-Philippe Strebler

Journalistes
Carine Bel, Laurent Gannaz, Grégoire Domenach

Sociologues
Gaëtan Briseperrière, Élisabeth Dumay

Artistes Compagnie Les Passagers, Vincent Mauger

Photographes-vidéastes
Alexis Bézar, Daniel Brunier, Béatrice Cafiéri, Sylvain Duffard, Jean-Marc Eysse-ric, Gilles Gerbaud, Florent Labre, Pascal Lemaître

Universitaires-enseignants
François Brugel, Richard Cantin, Bénédicte Chaljub, Maëlis Favre, Michael Jakob, Jean-François Joye, Mélanie Manin, Lionel Pancrazio, Sophie Paviol, Jean-Yves Quay, Thomas Sable, Simon Texier

Professionnels du végétal
Fabienne Baillif, Isabelle Baudet, Caroline Bertrand, Aurélien Cerrone, Cyril Combes, Bernard Delorme, Franz Eycken, Christophe Gladieux, Jean-Paul Gruffat, Bastien Le-compte, Marie-Françoise Pouteau, Denis Renvoisé, Sylvain Rochy, Carole Thabuis, Isabelle Tiberghien

Architecture, villes & territoires

Responsables : **Jacques Fatras, Stéphane Dégeorges**

Bousculée par un développement démographique important et continu depuis plusieurs décennies, intégrée dans un espace régional dynamique et structurée par un réseau de villes et d'agglomérations, la Haute-Savoie ne peut plus être abordée comme un département rural.

L'urbain, même s'il n'est pas nécessairement synonyme de densité, est omniprésent. Parallèlement et au-delà des limites administratives traditionnelles, le territoire devient l'expression de nouvelles solidarités entre les collectivités. Pour déve-

opper et pérenniser ses actions, les inscrire dans le contexte général de la prise en compte des impératifs du développement durable, le Caue les décline de manière transversale et aux différents niveaux de prise de décision correspondant à des échelles de projets :

→ le site, lieu d'accueil d'un équipement public, d'une activité, de logements,
→ le quartier, le bourg ou la ville, support d'un projet d'urbanisme qui ménage les équilibres,
→ le territoire, où s'applique une politique d'aménagement concertée.

Pédagogie & culture

Responsable : **Isabelle Leclercq**

L'histoire particulière de la Haute-Savoie, son appartenance au massif alpin, sa proximité de l'Italie et de la Suisse, et son développement puissant et continu depuis 40 ans, confèrent à notre département une attractivité exceptionnelle. La progression de la population s'établit à un solde positif de 10 000 personnes par an. Pour le Caue, la question d'un développement soutenable est posée mais également celle d'une culture partagée du territoire. Il s'agit bien d'élaborer ensemble un projet d'aménagement du

territoire maîtrisé. Des références communes, un vocabulaire compris de tous, des perspectives sont nécessaires et motivent nos actions en matière de :

→ formation,
→ sensibilisation,
→ exposition,
→ pédagogie,
→ animation du débat public.

Gestion courante et formation du résultat net

	2019	2018	variation en montants	variation en %
ressources du Caue fondées sur la taxe (TD Caue, TA, avance CG)	2 596 828	1 970 359	626 469	31,79%
(+) financements externes (partenariats, subventions)	470 552	547 303	-76 751	-14,02%
(+) autres financements (cotisations, produits divers)	89 902	97 028	-7 126	-7,34%
(-) frais de personnels et impôts	1 301 924	1 282 308	19 617	1,53%
(-) charges	1 099 164	1 076 691	22 473	2,09%
excédent brut d'exploitation	756 194	255 691	500 503	195,75%
(-) amortissements des immobilisations	169 335	173 345	-4 010	-2,31%
(-) provision pour risque	0	0	0	
résultat financier	-6 268	-7 793	1 525	-19,57%
résultat exceptionnel	37 758	20 537	17 221	83,85%
résultat net	618 349	95 090		

Le budget 2019, adopté en équilibre à 2 686 350 euros, a été réalisé à 96 % en dépenses mais à 119 % en recettes.

L'année 2019 s'achève ainsi avec la réalisation d'un résultat net positif de 618 348,34 euros.

→ le total des produits s'élève à 3 198 466 euros.

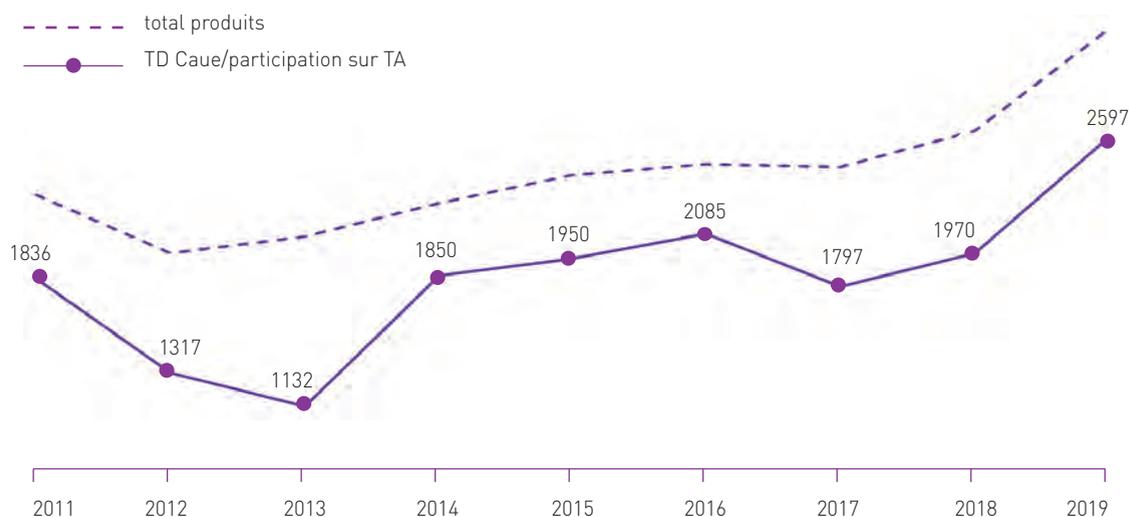
Le produit de la taxe d'aménagement compose 81 % de ce total et augmente significativement de plus de 32 % de 2018 à 2019.

Il est de 2 596 828 euros, déduction faite, en plus, d'un indu antérieur de TA (4 années de dégrèvement pour un total de 443 363 euros).

Les autres produits du CAUE se composent des participations aux actions et aux frais d'études (9 % des produits), des subventions (5 %), des cotisations des communes et des EPCI et des produits divers (5 %).

Les subventions diminuent de 50 % en 2019 mais 2018 était une année atypique (perception du 1^{er} acompte A2E).

Évolution des ressources du Caue en milliers d'euros



→ le total des charges de l'année s'élève à 2 580 118 euros.

La moitié de ces dépenses concerne les frais de personnel, un poste qui demeure stable de 2018 à 2019.

C'est d'ailleurs l'ensemble des charges qui reste quasi identique à l'exercice antérieur (seulement +1,4 %) Le budget 2019 a en effet été élaboré en tenant compte, par anticipation, d'une taxe d'aménagement réduite (récupération de l'indu suscité).

→ Le produit financier s'établit à 3 427 euros et est près de 3 fois inférieur au coût des intérêts de l'emprunt contracté en 2008 par le CAUE.

→ Les amortissements des immobilisations diminuent légèrement.

Analyse patrimoniale

emplois (en milliers d'euros)				ressources (en milliers d'euros)			
immobilisations	2019	2018	variation	capitaux propres	2019	2018	variation
logiciels	6,3	9,4	-32,98%	fonds associatifs	3 302,80	2 684,5	23,03%
matériels informatiques	23,3	34,6	-32,66%	subventions	255,4	268,3	-4,81%
véhicules	16,2	21,0	-22,86%	emprunts	612,4	668,9	-8,45%
autres matériels	24,6	28,7	-14,29%				
bâtiment L'ilot-S	2 259,8	2 373,9	-4,81%				
immobilisations financières	188,6	188,6	0,00%				
fonds de roulement	1 621,80	965,5					
totaux	4 170,60	3 621,70	15,16%	totaux	4 170,60	3 621,70	15,16%

→ On observe en 2019 une nette diminution des postes d'actifs du bilan du fait d'une nouvelle campagne de comptabilisation de la mise au rebut de logiciels, de postes informatiques et de matériel de bureau.

→ Les ressources propres augmentent fortement (effet TA élevée en 2019) et composent l'essentiel du capital, tandis que l'endettement continue de diminuer progressivement.

En conclusion, l'activité financière du Caue demeure saine et solide, grâce à une maîtrise des dépenses et à une forte progression de la recette taxe d'aménagement.

Le dynamisme exceptionnel des constructions dans le département aura permis en 2019 d'effacer la récupération de l'indu de 4 années de dégrèvement.

Mais 2020 est aussi, sous un autre aspect (Covid-19), une année exceptionnelle : quel impact aura-t-elle sur le montant des taxes d'aménagement à venir ?

Une approche technique et culturelle

Le Caue mène ses actions, quelle qu'en soit la nature, dans la cohérence d'une politique sociale, culturelle et économique départementale. La croissance démographique (+ 10 000 personnes/an) dans notre département, et ce depuis 50 ans, pose de nombreux problèmes et nécessite une dynamique d'adaptation soutenue. L'objectif d'un développement soutenable pour le territoire est à réévaluer régulièrement. En particulier, la pression urbaine qui s'exerce sur le milieu montagnard peut déséquilibrer une qualité environnementale exceptionnelle. Nous suscitons l'émergence et le développement des compétences professionnelles dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, afin d'élargir la commande publique et privée.

A cet effet, nous animons un réseau de consultants nombreux (+ de 50) et de profils divers. Nous favorisons l'expérimentation auprès de la maîtrise d'ouvrage publique en vue d'améliorer qualitativement les procédures de choix de maîtrise d'œuvre. Nous organisons des formations, des rencontres qui contribuent au renouvellement des connaissances des professionnels. Nous initions, développons et animons le débat public sur la qualité du cadre de vie.

Les expositions, les conférences et les débats sont des moments privilégiés pour faire réfléchir les populations sur les questions d'aménagement, d'urbanisme, de développement durable. Une culture partagée par les habitants sur les enjeux du territoire est à construire et à conforter afin de faciliter les échanges et les prises de position. Les jeunes publics sont particulièrement pris en compte par le développement de thèmes annuels.

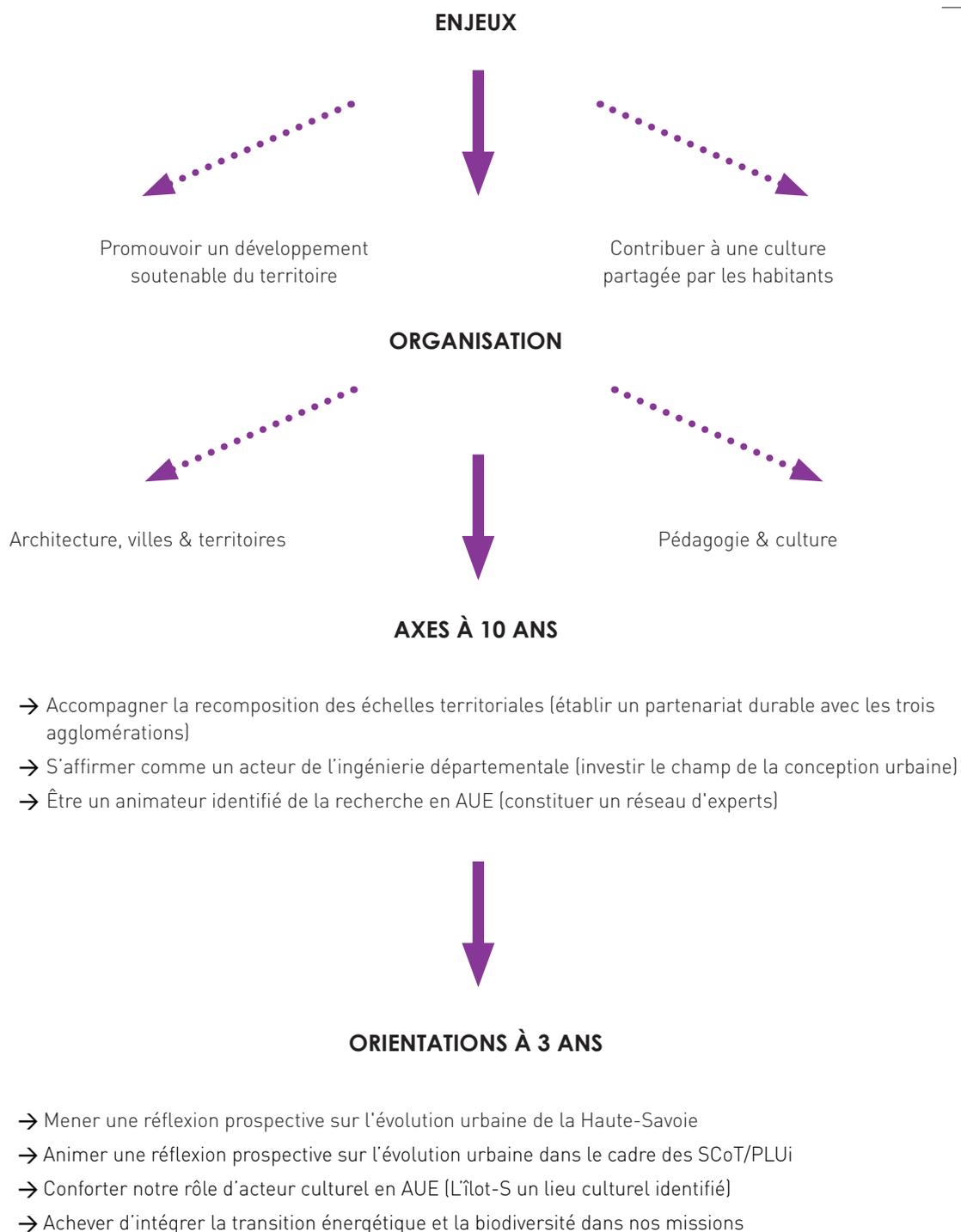
Nous resituons l'acte d'aménagement dans le cadre de la continuité des territoires en relation avec les cultures locales. L'agilité à changer d'échelle garantit l'articulation logique entre le projet de bâtiment ou d'aménagement et celui du territoire. Accompagnateur des élus dans leurs projets d'équipements, dans leurs décisions d'urbanisme et dans leurs réflexions vis-à-vis du paysage ou des patrimoines, l'intervention du Caue se caractérise par une connaissance fine de l'aménagement local. La finalité de notre intervention est le mieux-être des populations par la qualité de son cadre de vie. Ce lien homme-territoire est spécifique de notre approche.

Trame verte et bleue, densité, architecture contemporaine

L'urbanisation menée depuis 50 ans a morcelé le territoire au détriment des espaces agricoles et naturels. L'absence de villes importantes caractérise la Haute-Savoie qui présente ainsi de grandes similitudes avec la Suisse. Ces caractéristiques nous conduisent à penser qu'une voie particulière d'aménagement peut être mise en œuvre.

Il s'agit de considérer la trame verte et bleue comme maillage structurant de l'urbanisation. Cette inversion d'approche est riche de créativité permettant d'envisager la conservation des espaces libres comme un atout et pas une contrainte. Dans cette logique, le Caue soutient l'effort de densification, de reconstruction sur les sites déjà artificialisés, de recyclage des friches y compris commerciales. Cette option nécessite une grande qualité architecturale, urbaine, paysagère pour faire de la densité un vrai choix.

La dynamique économique de la Haute-Savoie se manifeste par des réalisations exemplaires. L'expression architecturale des équipements publics mais aussi de nombreux bâtiments d'entreprise traduit un état d'esprit spécifique, une culture tournée vers l'avenir et des valeurs partagées avec d'autres régions du massif alpin. Nous pensons que l'architecture contemporaine peut constituer un élément identitaire important pour les habitants. Des exemples proches peuvent stimuler ce passage montrant comment l'excellence rejoint la tradition.



Projet associatif adopté
par l'Assemblée générale du 23/05/19

Réuni le 02 avril 2019 pour réfléchir au cadrage du projet associatif, le Conseil d'administration a réaffirmé que la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale est le cœur de métier du Caue. Il est un outil d'ingénierie du territoire constitué d'une équipe permanente pluridisciplinaire et d'un réseau de consultants extérieurs habilités. Les actions du Caue procèdent d'une démarche technique et culturelle porteuse d'innovation et de pédagogie. Les thèmes transversaux prioritaires sont, pour les années à venir, la densité, la mobilité, le patrimoine, le paysage, la transition énergétique, la biodiversité, le changement climatique et le foncier.

82 dossiers traités

Engager des démarches exemplaires pour répondre aux besoins des populations.

Les projets d'équipement ou d'urbanisme portés par les équipes municipales ont été lancés en début de mandat et l'activité d'accompagnement des maîtres d'ouvrage s'est réduite progressivement. De nombreux concours de maîtres d'œuvre ont été organisés. Ces constructions ont un caractère d'exemplarité et de référence pour les habitants. L'image du territoire se façonne ainsi dans la dynamique des projets publics. Elles marquent un mandat et un espace en polarisant la vie sociale et publique. Le Caue a été aux côtés des élus pour évaluer l'opportunité et la faisabilité des projets, préciser les besoins et les inscrire dans une démarche de programmation, aborder la question de l'insertion des projets dans leur contexte et en évaluer le coût prévisionnel.

Le code des marchés publics impose des modalités de mise en concurrence différentes suivant les seuils de marchés passés avec les maîtres d'œuvre. La procédure de concours est un processus souvent perçu comme un événement particulier dans un mandat. Le Caue a accompagné les collectivités dans le montage de ce type de consultation et proposé la participation d'architectes dans les jurys. Le choix d'un projet est un moment important, occasion d'une pédagogie pour la bonne compréhension des propositions. La démographie stimule le marché immobilier. Dans la discussion qui s'instaure avec les promoteurs, les élus s'appuient sur le Caue afin que la densification apporte une vraie qualité urbaine et paysagère. Cette pression immobilière se fait souvent au détriment des patrimoines les plus anciens. Fermes et granges sont souvent démolies, supprimant toute trace d'une société rurale disparue. Parfois un débat se crée permettant la mise en place d'un processus de réhabilitation nécessitant un usage adapté.

Notre activité en urbanisme est significative. La formation veille juridique est toujours un succès et ce sont plus de 90 personnes qui la suivent. Notre positionnement d'accompagnateur des PLUi est désormais bien établi. Engager un PLUi nécessite l'adhésion des communes et le Caue joue un rôle de médiation apprécié. L'adaptation des documents d'urbanisme aux changements climatiques est une demande des collectivités. Aux côtés de la communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, nous avons effectué un travail dans ce sens dans le cadre du programme Alcotra ADAPT. Partant d'un recensement des bonnes pratiques dans les différents pays alpins, une proposition est faite pour en transposer un certain nombre dans la vallée. La constitution de trois agglomérations nous amène sur des échelles de réflexion plus large. La prospective est devenue nécessaire aux élus pour piloter le développement et donner du sens aux choix d'aménagement qu'ils doivent faire. Le Caue se positionne en facilitateur de ces démarches et comme garant de la transversalité des actions qui en découlent.

Service aux collectivités

Engager des démarches exemplaires d'aménagement et d'équipement pour répondre aux besoins des populations

Urbanisme réglementaire

Expertise dans la définition des projets et des cahiers des charges. Accompagnement dans des démarches spécifiques : fiscalité de l'urbanisme (PUP, TA majorée), PLUi, valorisation des entrées de villes, affichage publicitaire (RLP, RNP...), règlement de publicité.

Extension urbaine

Accompagnement dans l'organisation et la définition d'un projet d'extension urbaine : démarche AEU, orientations d'aménagement.

Équipement public

Aide à la décision sur l'opportunité d'une localisation ou d'un projet. Étude de faisabilité et programme (écoles, mairies, salles polyvalentes, cantines, crèches, salles de sport, piscines, patinoires...). Consultation de maîtrise d'œuvre.

Aménagement espace public

Mise en place de projets d'espace public (places, traversées, parcs publics, cheminements...), diagnostic, programme et consultation de maîtrise d'œuvre.

Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique

Être aux côtés des élus des collectivités depuis l'opportunité d'un projet jusqu'à la passation du marché de maîtrise d'œuvre

Une mission d'aide à la décision

Pour une demande urgente et circonscrite, une mission d'assistance est définie dans un simple courrier. Cette aide fait l'objet d'un compte-rendu.

Une mission conventionnée forfaitaire

Le Caue réalise un dossier-conseil approfondi : formulation de la question, diagnostic complet, analyse, faisabilité, scénarios, orientations, programme, organigramme, références, estimation...

Une mission conventionnée avec intervention de consultants

Une équipe est constituée autour d'un chargé de mission du Caue. Des professionnels, membres du réseau des consultants, sont choisis en fonction de leur expertise. Dans le cadre d'une convention, ils passent un contrat avec la collectivité. Un dossier complet de faisabilité est réalisé.

Accompagnement de projet

- Abondance, réalisation d'une salle communale
- Ambilly, réhabilitation de "La maison carrée"
- Annecy, développement urbain de l'entrée sud de Pringy, développement urbain du Treige, étude patrimoniale, prospective urbaine, relocalisation de la Fédération française de ski
- Annemasse, analyse patrimoniale et architecturale, faisabilité d'implantation d'un groupe scolaire, restructuration de l'îlot Deffaugt
- Annemasse Agglomération, réalisation d'un gymnase
- Arenthon, accompagnement d'une ouverture à l'urbanisation
- Armoy, restructuration et extension du bâtiment de la mairie
- Bogève, restauration d'une ancienne lagune en espace naturel et paysager
- CC4R, étude de territoire
- CC Fier et Usses, étude de territoire
- CC Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, étude patrimoniale et préconisation, règlement local de publicité, affichage
- Cernex, extension du groupe scolaire
- Chainaz-les-Frasses, restructuration et extension de l'école élémentaire
- Châtel, construction d'un espace multifonctionnel
- Chens-sur-Leman, aménagement du port de Tougues, réalisation d'une maison d'assistantes maternelles et d'un cabinet médical
- Collonges-sous-Salève, restructuration du groupe scolaire
- Conseil départemental, SDENS, revalorisation des cols de montagne, valorisation du site de Rovorée Châtaignière
- Domancy, aménagement du secteur de la mairie
- Evian, étude de densification urbaine et exigences architecturales
- Fillière, définition d'un habitat intergénérationnel
- Grand-Annecy, accompagnement rédaction du contrat de territoire espace naturels sensibles, audit des 6 RLP du Nouvel-Annecy, audit des 8 RLP de l'agglomération annécienne et documents pédagogiques, contribution PCAET, contribution projet de territoire Grand-Annecy
- La Balme-de-Sillingy, extension du groupe scolaire Vincy, organisation concours groupe scolaire, restructuration de l'Espace 2000
- La Chapelle d'Abondance, réhabilitation d'un bâtiment communal en mairie
- La Rivière-Enverse, réhabilitation de la maison communale
- Les Houches, accompagnement pour la rédaction d'un cahier des charges d'une éco-construction
- Leschaux, requalification du col
- Marcellaz-Albanais, restructuration du groupe scolaire
- Marigny-Saint-Marcel, construction de vestiaires sportifs
- Marin, cahier des charges pour un bail à construction en vue de la restructuration d'un bâtiment communal
- Marlioz, extension du groupe scolaire

- Marnaz, étude patrimoniale, réhabilitation du presbytère
- Massongy, accompagnement pour l'ouverture à l'urbanisation
- Megève, étude de territoire
- Naves-Parmelan, organisation d'une consultation de promoteurs
- Nernier, aménagement du quai des dériveurs et d'un parc communal
- Perrignier, réhabilitation de la ferme Rolland
- Pers-Jussy, réhabilitation de la mairie
- Saint Cergues, urbanisation du tènement "Tardy"
- Saint-Gervais, restructuration de l'école du Fayet
- Saint-Julien-en-Genevois, construction du centre technique municipal
- Samoëns, pré-diagnostic du parc de la Jaÿsinia
- Sciez, urbanisation du centre
- Sévrier, implantation d'un équipement petite enfance
- Sillingy, étude corridor biologique et paysager du Geneva
- Syndicat mixte d'aménagement du Genevois, restructuration et extension du centre de conventions d'Archamps
- Syndicat mixte du Salève, aménagement et valorisation du col de la Croisette
- Thonon, réhabilitation thermique et patrimoniale du quartier de la Rénovation
- Vallières, organisation concours école maternelle
- Vers, requalification des abords du groupe scolaire
- Yvoire, organisation d'une consultation d'opérateurs sur un terrain communal

Conseil

- Arenthon, appel à projet école maternelle
- Boège, implantation gendarmerie, réhabilitation ouvrage d'art, rénovation thermique salle de sport
- Bogève, réhabilitation ouvrage d'art
- Droisy, consultation de maîtrise d'œuvre
- Excenevex, reconversion de l'usine des batteurs d'or
- Habère-Poche, construction de logements
- Morzine, implantation du Club Méditerranée
- Reignier, diagnostic église

Jury de concours

- Ambilly, reconstruction de l'IFSI, Institut de formation en soins infirmiers
- Châtel, construction du siège SAEM sports et tourisme
- Juvigny, extension des équipements publics
- La Balme-de-Sillingy, extension du groupe scolaire Vincy
- Rumilly, espaces publics
- Saint-Jorioz, extension, réhabilitation du gymnase intercommunal
- Sciez, équipement public
- Thonon-les-Bains, extension d'un bâtiment de la base nautique



Réalisation d'un équipement public plurifonctionnel : accompagnement de la maîtrise d'ouvrage

La commune de Juvigny a sollicité l'intervention du Caue pour l'accompagner dans la définition du programme de construction d'un nouvel équipement public associant locaux scolaires, périscolaires, salle communale et chaufferie collective au bois, ainsi que la création d'un espace public structurant. Le projet est situé en extension du bâtiment de l'école existante, à proximité immédiate de la mairie et face au futur écoquartier dont la réalisation est en cours et qui aboutira à la création de 90 logements.

La réflexion conduite avec les élus a permis de préciser les besoins, établir une programmation architecturale et évaluer le coût prévisionnel des travaux. Elle a été suivie par l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre avec l'assistance du Caue tout au long du déroulement de la procédure : mise au point du règlement de la consultation et animation de la commission technique chargée de l'analyse des candidatures et des propositions des concurrents.

Le projet développé par Cathrin Trebeljahr, architecte mandataire de l'équipe lauréate, articule les différentes échelles du site et compose avec les éléments existants pour générer un ensemble cohérent. La mutualisation des locaux et la flexibilité d'usage attendue par la commune sont assurées par un dispositif d'implantation en bandes successives qui réunit les éléments programmatiques partagés en deux volumes compacts et unitaires.

L'utilisation du bois comme matériau structurel permet de proposer une structure apparente chaleureuse et capable de créer une atmosphère intérieure saine et confortable. Les murs de l'école et de la salle communale seront formés par des panneaux en bois massif type CLT. Le nouvel espace public organise les accès et structure cette nouvelle centralité villageoise.

Ce projet est significatif de l'évolution des équipements publics communaux, avec la recherche d'une mutualisation des usages, d'une optimisation de l'occupation des locaux, d'une prise en compte de leur évolutivité possible et l'implantation sur des sites souvent contraints et partiellement occupés.

Il démontre également tout l'intérêt de la procédure du concours de maîtrise d'œuvre qui suscite de nombreuses candidatures d'équipes compétentes et permet une pluralité de réponses architecturales ambitieuses. ●



Inventaire des cols routiers du département et première approche des "cols remarquables"

Dans le cadre de son Schéma Départemental Espaces Naturels Sensibles 2016-2022, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a sollicité le Caue pour accompagner la mise en œuvre de l'action 5.3 relative aux paysages remarquables, pour l'identification et la préservation des sites emblématiques et/ou remarquables sur les bords des grands lacs, ainsi que les cols de montagne.

En partenariat avec ses services, le Caue a initié un inventaire des cols du département, se limitant toutefois aux cols routiers traversants : 70 sites ont pu être identifiés dans les massifs des Bauges, Bornes-Aravis, du Bugey, du Chablais, du Giffre, du Mont-Blanc ainsi que du Salève.

Le Conseil départemental a souhaité aborder l'inventaire dans une démarche d'analyse la plus objective possible. Les sites ont été appréhendés selon deux approches : une approche généraliste et multi-usages complétée par une approche centrée sur les orientations de la politique espaces naturels sensibles départementale, prenant en compte de manière prépondérante le paysage et la biodiversité. 40 sites ont été retenus par le croisement des critères et ont fait l'objet d'une visite de terrain.

Cols de passage, cols habités au cœur d'un chef-lieu ou d'un hameau, cols destination -lieux privilégiés de pratique et d'accès aux sports de montagne-, cols nature offrant un accès aux grands massifs, les cols sont des lieux singuliers de montagne. Les visites de terrain ont permis de les aborder dans une approche plus subjective et surtout sensible, de s'imprégner de leur ambiance et d'identifier leurs potentiels et enjeux de valorisation.

Le paysage -vu et vécu- est évidemment l'élément majeur de la valorisation souhaitée des sites. Pour les plus fréquentés et les sites habités, les aménagements existants sont fonctionnels, mais souvent vieillissants et dédiés à la voiture. Les piétons, randonneurs, cyclistes cheminent sans que leur sécurité ne soit assurée, et l'expérience du col en tant que site paysager est faible.

Le Département s'est ainsi donné trois objectifs de valorisation des cols : conforter et développer une identité "grand col paysager" -une destination paysage à part entière-, développer une sensibilisation et une interprétation des paysages et du patrimoine naturel, proposer un accueil du public de qualité adapté au contexte du site. Valorisation des points de vue, aménagement de belvédères, amélioration de la sécurité et de l'accueil des visiteurs font partie des actions éligibles de la politique départementale de valorisation des "cols de grand paysage", définie sur une première sélection de 6 cols prioritaires répartis sur le territoire : col des Annes, Joux Plane, Bassachaux, Montets, col de la Croisette et Crêt de Châtillon. Le Département engagera également une réflexion sur le col des Glières, site dont il est maître d'ouvrage. ●



2 645 fiches conseil

Accompagner les maires pour améliorer la qualité architecturale et paysagère des projets.

Construction après construction, le paysage communal se transforme durablement. Les élus locaux ont la responsabilité de la gestion de cet urbanisme au quotidien. La quantité des permis et la diversité des projets rendent difficile le maintien d'une unité d'ensemble. Aussi, une attention régulière et surtout l'identification des enjeux sont-elles nécessaires pour promouvoir la qualité architecturale auprès des porteurs de projet.

La recomposition territoriale, avec les fusions de communes et les élargissements d'agglomération, a occasionné de nombreux échanges sur le service de conseil architectural et 2017 a vu se concrétiser de nouvelles progressions. L'adaptation de ce service se fait au fur et à mesure du transfert de la compétence urbanisme aux intercommunalités. Ainsi, notre couverture du territoire sur l'agglomération d'Annemasse s'est accrue et la fréquence de venue des architectes-conseil a été accrue. Le service de conseil a été remis en place sur le territoire de la communauté de communes du Genevois après plusieurs années d'interruption. La création de la nouvelle commune d'Annecy par la fusion de six communes occasionne un redéploiement important du service : cinq architectes sont mobilisés. L'agglomération annécienne a connu également un élargissement de son périmètre et le service de conseil s'en trouve renforcé.

L'ajustement des objectifs des conseils spécialisés est nécessaire, certains thèmes, correspondants à une réelle attente, dépassent largement les objectifs, d'autres connaissent des replis importants. Ainsi, le conseil aux porteurs de projets de bâtiments agricoles ou touristiques est très sollicité alors que celui consacré à l'adaptation des logements des personnes âgées n'est plus actif.

Conseil aux candidats à la construction Accompagner les maires pour améliorer la qualité des projets

Le service de conseil architectural, urbain et paysager du Caue est un des instruments essentiels de la qualité du territoire. En 2019, la progression du nombre de conseils et de vacations des architectes-conseil est significative de l'intérêt de ce dispositif. Ce partenariat avec les collectivités locales a permis à 215 communes de faire évoluer leur cadre de vie grâce à l'appui des 37 architectes-conseil habilités. Avec les communautés de communes et les agglomérations, nous déterminons les modalités du service de conseil. La mutualisation des moyens des communes permet d'organiser la venue de plusieurs architectes-conseil sur le territoire et donc d'assurer une fréquence plus importante. Le conseil s'organise autour d'un rendez-vous pris avec le candidat à la construction, si possible avant le dépôt du permis de construire. Une plateforme informatique permet cette prise de rendez-vous et surtout de gérer la diffusion du conseil auprès des services concernés et des pétitionnaires. Cet outil a connu un développement intéressant, notamment par la géolocalisation des projets. Il est très apprécié par les services. D'autres Caue s'y intéressent.

Animer le réseau des architectes-conseil 37 architectes, habilités par le CAUE, constituent un réseau

Les architectes habilités par le Caue constituent un réseau de professionnels fortement investi pour la qualité architecturale et paysagère. Conseils des collectivités, ils appliquent une règle de déon-

nologie excluant toute activité libérale du territoire sur lequel ils interviennent. En 2017, le découpage des secteurs a été redéfini et adopté par le Conseil d'administration sur la base des périmètres des agglomérations et communautés de communes. Réunis par le Caue deux fois par an, les architectes-conseil peuvent échanger, mutualiser leurs expériences et s'enrichir par les apports techniques, juridiques et culturels qui leur sont proposés. Lorsqu'un nouveau service est ouvert, le Caue choisit le profil de l'architecte-conseil en fonction de l'attente des élus et des thèmes à aborder. Pour répondre à une demande spécifique de la commune nouvelle d'Annecy, nous avons également fait appel à un paysagiste-conseil.

Conseils spécialisés > 23 bénéficiaires Accompagner les porteurs de projets spécifiques

Pour soutenir des caractéristiques particulières, une spécialisation de l'architecte-conseil est nécessaire et les modalités du conseil sont adaptées. Ces dispositifs nous demandent une organisation très souple (l'architecte-conseil se rendant sur place) et surtout l'établissement de partenariats avec les acteurs des domaines concernés. Nous constatons une érosion de la fréquentation depuis plusieurs années. Les services actuellement actifs sont :

- Architecture & bois
- Architecture & patrimoine
- Architecture & environnement
- Architecture & alpage
- Architecture & agriculture
- Architecture & gîtes ruraux

Visites > 187 participants, 6 visites

Promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect des paysages et des patrimoines

Visites architecture performante & bois

Dans le cadre du programme européen A2E, dont nous sommes chef de file, est apparue la nécessité de confronter les résultats de nos observations avec les pratiques d'autres régions d'Europe. En 2018, un déplacement a eu lieu en Alsace, au Luxembourg et en Lorraine. En 2019, un voyage a été organisé au Vorarlberg consacré à la découverte de réalisations et entreprises de la filière bois depuis la première transformation à la mise en œuvre. L'approche critique de la performance a permis de mesurer l'écart des pratiques entre Le Vorarlberg et la Haute-Savoie.

Visites AUE

Des visites d'architectures contemporaines et d'opérations urbaines ou paysagères sont programmées. Une partie du public se fidélise, devenant un véritable réseau relayant les idées et découvertes faites lors de ces visites. Une journée, organisée à Genève autour du quartier Praille Acacias Vernets, a illustré le projet de renouvellement urbain en cours de réalisation. La densité est ici maîtrisée sous la forme de la construction des plus hautes tours de la ville. Une autre journée, toujours à Genève, était destinée aux participants de l'atelier Agriculture urbaine. Elle a permis de découvrir les fonctions sociales et alimentaires des fermes urbaines implantées dans des quartiers fortement urbanisés. Cette dimension agricole est également intégrée dans les nouvelles démarches des écoquartiers. La journée départementale du paysage met en valeur des projets récents sous la conduite des élus et concepteurs qui les ont portés. En 2019, nous avons proposé la découverte de la plaine de l'Aire à Bernex en Suisse. La renaturation du cours d'eau a donné lieu à des travaux spectaculaires de suppression du canal existant et d'exhaussement du niveau du sol pour permettre la divagation du lit de la rivière et la colonisation par une flore et une faune qui avaient disparues. Les Journées européennes du patrimoine sont aussi l'occasion d'organiser une visite inédite. Cette année, un parcours proposait la découverte des grands projets d'Annecy : le Haras et la rénovation des Galeries Lafayette en présence des concepteurs.

Le voyage annuel offre une véritable ouverture culturelle et technique qui a un vrai retentissement sur la production architecturale locale. Nous avons proposé un parcours autour des expériences d'habitats coopératifs. La Suisse, l'Allemagne mais aussi l'Alsace disposent déjà d'une grande expérience. Le niveau d'intégration du futur habitant diffère suivant le projet mais une voie d'accès à un logement abordable est en train d'émerger. Organisé en appui du programme Interreg Franco-Suisse DEVCOOP, les participants ont apprécié les rencontres avec les acteurs de ces réalisations.



Activité 2019



Analyser, comprendre, rénover et transformer l'architecture du XX^e

"Je t'en conjure, ne te hâte pas, pressé par le désir d'édifier, de commencer le chantier en démolissant les édifices anciens ou en jetant des fondations démesurées pour l'ensemble de l'ouvrage, ce que font précisément les hommes inconsidérés et emportés. Il est indigne de sacrifier les travaux de nos aînés sans tenir compte des commodités que les citoyens tirent des anciennes demeures de leurs ancêtres, alors qu'il reste toujours en notre pouvoir de détruire, d'abattre et d'arracher entièrement toutes choses en tout lieu. C'est pourquoi je voudrais que tu conserves sans y toucher les édifices primitifs jusqu'à ce que tu ne puisses sans les démolir en élever de nouveaux".

Leon Battista Alberti 1404, 1472

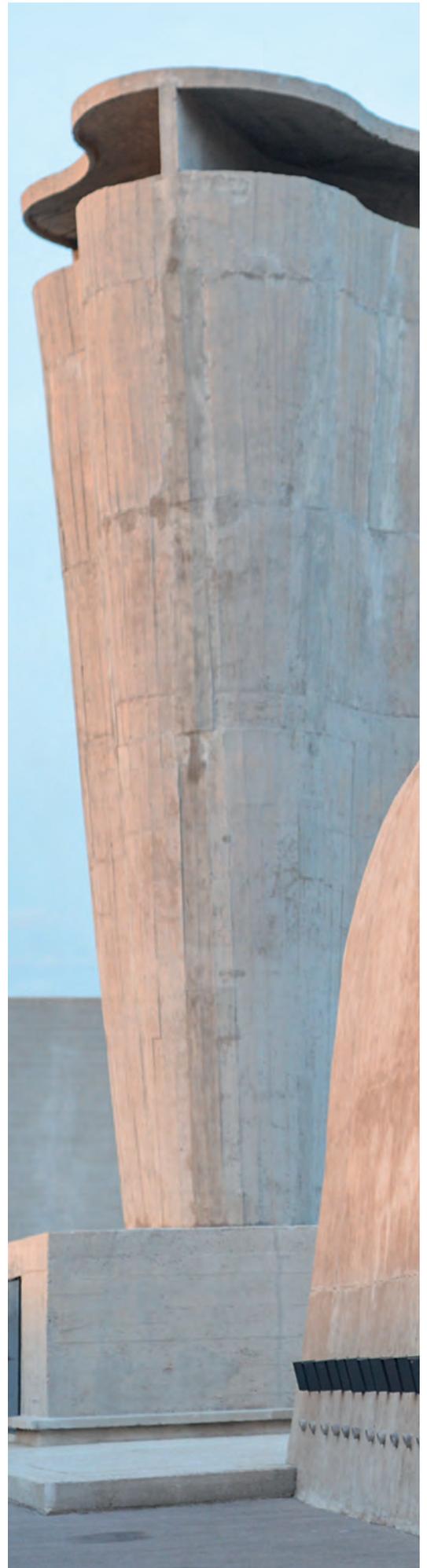
Jamais un siècle n'a produit autant de constructions que le XX^e siècle. Jamais un siècle n'a connu de telles évolutions techniques et produit d'innovations spatiales que celui-ci. Nous héritons d'un patrimoine d'une richesse et d'une diversité extraordinaires.

Cependant, l'essentiel de ces édifices vieillissants nécessitent aujourd'hui d'être rénovés, réhabilités, optimisés, transformés, adaptés. Trop souvent, la tentation de leur démolition est exprimée par facilité. Est-ce un choix vraiment pertinent ?

Certes, ils appellent des interventions en profondeur, de véritables remises en projet qui induisent une compréhension fine des qualités de leurs architectures très caractérisées. Le sujet mérite toute l'attention des architectes, il est un marché d'avenir, il est un thème de projet révélant la capacité des concepteurs à résoudre la complexité et à répondre aux attentes d'une société soucieuse de la durabilité.

Les questions des économies de l'énergie et de la matière croisent ici les enjeux de la préservation des identités patrimoniales qui fondent la singularité de chaque lieu. Conserver et adapter plutôt que démolir, restaurer et optimiser plutôt qu'effacer sont les attitudes responsables proposées aux architectes au cours de cette formation mise en œuvre par le Caue en partenariat avec l'entreprise VICAT.

Il s'agit d'inviter les professionnels à s'inscrire dans un nouveau paradigme selon lequel leur compétence spécifique de bâtisseur/penseur est pleinement mobilisée pour apporter des réponses concrètes, techniques, culturelles et méthodologiques aux défis de notre société contemporaine. ●



Maîtriser la stratégie d'évolution de la ville : préparer la mise en place du service de conseil

La commune d'Evian-les-Bains conjugue une situation touristique d'exception et une position frontalière singulière et connaît une pression démographique et foncière particulièrement soutenue. Ainsi, les acteurs locaux de l'aménagement et de la promotion explorent les moindres opportunités offertes par le document d'urbanisme pour proposer des projets de construction. La ville est inscrite sur une topographie particulièrement marquée et dispose d'un patrimoine d'une rare richesse dans le département qui rend peut-être encore plus complexe ici qu'ailleurs la maîtrise de la transformation urbaine. Régulièrement, des craintes s'expriment et placent les élus et les services dans une situation difficile. Ils savent qu'ils doivent répondre à l'adaptation nécessaire de la ville, mais veulent pouvoir en maîtriser durablement les effets et la qualité, alors même que le territoire vient d'être labellisé Pays d'Art et d'Histoire.

Les élus ont sollicité le Caue lors d'une rencontre en juillet 2019 pour évaluer les dispositions qui permettraient d'engager une réflexion pour encadrer la densification maîtrisée de la commune.

Les enjeux de l'intensification urbaine, équilibre entre densité, vitalité et qualité des paysages, apparaissent comme essentiels pour la collectivité.

Le Caue propose deux axes complémentaires pour aider la collectivité à accompagner de la manière la plus pérenne qui soit les transformations de son territoire : une étude de redéfinition des outils de stratégie urbaine et le renforcement du recours à l'architecte-conseil pour les projets à enjeu immédiat.

La convention d'étude organise une approche en 3 axes :

- L'évaluation de la structure urbaine et de sa capacité à recevoir une intensification,
- La formulation d'objectifs de qualité architecturale et de valorisation patrimoniale,
- La proposition d'outils d'urbanisme ciblés pour une maîtrise cohérente du développement et de la construction, et de méthodes de travail pour un accompagnement des projets.

Elle s'appuie sur les compétences croisées d'un géomaticien, Frédéric Collin, d'une urbaniste, Sylvaine Vion, et d'une architecte spécialisée en stratégie patrimoniale, Michèle Prax.

Parallèlement, Elsa Martin-Hernandez, architecte-conseil auprès de la communauté de communes du Pays d'Evian et du Val d'Abondance, est mobilisée pour instaurer un débat constructif avec les porteurs de projet. Cette discussion s'instaure au début du processus de projet comme une aide au développement et vise à répondre avec justesse aux attendus de l'article R111-27 du Code de l'urbanisme. L'occasion de rappeler que le document d'urbanisme propose un cadre de projet mais que la qualité ne peut se définir que par la maîtrise de l'insertion dans le contexte précis du projet. Cela nécessite une analyse adaptée et le déploiement d'arguments d'insertion tangibles dont l'architecte-conseil a pour rôle de vérifier la pertinence. ●



28 668 visiteurs

Participer au développement d'une culture commune de la qualité du cadre de vie autour des enjeux départementaux.

Depuis la mise en place du Caue, les expositions ont constitué un support privilégié pour expliquer, montrer, faire découvrir ou tout simplement émouvoir les habitants du département. Afin de correspondre au mieux à la réalité locale, elles ont la plupart du temps été fabriquées de toutes pièces. Les contenus ont pendant longtemps été écrits par l'équipe interne appuyée par des membres du réseau de consultants puis, le Caue s'étant ouvert à la recherche, des doctorants ont pu ainsi vulgariser leurs travaux. Enfin, depuis une vingtaine d'années le commissariat d'exposition a été mis en place, permettant le recours à des experts et une écriture étayée scientifiquement. Sur la forme, nos expositions ont connu la même progression. Conçues en interne les premières années, le recours à des scénographes s'est imposé pour garantir une mise en valeur à la hauteur des sujets. Nos principales expositions font désormais l'objet d'une consultation restreinte sur esquisse. L'arrivée à L'îlot-S a permis de déployer ce savoir-faire reconnu largement au-delà du département. Les Caue en France, mais aussi d'autres institutions, n'hésitent plus à solliciter le prêt de nos expositions, occasion de partager un sujet et de révéler la place de la Haute-Savoie dans la scène nationale architecturale et paysagère.

Expositions à L'îlot-S**Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement**

La galerie de L'îlot-S fait l'objet d'une programmation qui voit désormais se succéder 3 à 4 installations par an. Toujours en lien avec le territoire, une alternance d'expositions fabriquées spécifiquement par le Caue ou proposées par des partenaires suscite des visites régulières et fait de ce lieu un site culturel identifié. Trois expositions ont été présentées, deux d'entre-elles ayant été produites par le Caue.

→ **Références contemporaines, architecture et aménagement en Haute-Savoie du 14/01 au 19/04**

Chaque année, le Caue sélectionne 20 réalisations exemplaires et réalise des fiches de présentation. Mises en ligne en novembre, elles font l'objet d'une exposition présentée en fin d'année. Véritable observatoire de la création architecturale, le cru 2019 était particulièrement relevé. Étaient également présentées des réalisations bénéficiant d'une reconnaissance régionale par le Palmarès Valeurs d'exemples. Les maîtres d'ouvrage consultent régulièrement les fiches en rapport avec leur projet. L'inauguration est toujours un temps fort pour les professionnels qui ont plaisir à découvrir les travaux de leurs confrères. Les visiteurs eux sont souvent surpris de la qualité de la production présentée, l'ensemble dégagant une dynamique en lien avec le territoire haut-savoyard.

→ **Les temps du paysage du 6/05 au 26/09**

L'Observatoire photographique des paysages haut-savoyards, mis en œuvre en 2012 par le Caue de Haute-Savoie avec le soutien du Conseil départemental, propose une sélection de prises de vues

réparties sur le territoire. L'exposition "Les temps du paysage" analyse, interprète et valorise le travail du photographe Sylvain Duffard issu de cet observatoire. L'idée principale est d'accompagner la prise de vue d'une prise de conscience, à savoir de soumettre l'observation sur le terrain à un approfondissement critique. En effet, l'action complexe réalisée par le photographe, obligé de respecter un système de contraintes spécifiques, aboutit à une pratique de représentation très singulière méritant toute notre attention.

L'exposition "Les temps du paysage" est organisée à la façon d'une promenade en trois volets : la partie qui concerne le temps de l'observation montre des images exemplaires du travail photographique composant les archives du paysage haut-savoyard ; la section qui présente le temps du ressenti permet aux visiteurs, grâce à l'installation d'une chambre blanche, l'immersion dans un espace paysager à la fois visuelle et sonore ; le troisième volet, à l'enseigne de la compréhension, confronte le public avec l'évolution de sites représentatifs au fil du temps. Le visiteur découvre ainsi différentes typologies paysagères. L'ensemble de ces expériences donne la possibilité de réfléchir à la complexité et à la richesse des paysages de la Haute-Savoie.

L'exposition est le résultat d'un travail interdisciplinaire, Michael Jakob en est le commissaire.

→ **Distance critique, installation de Vincent Mauger du 9/10 au 13/12**

Vincent Mauger travaille à partir de matériaux de construction ordinaires (briques, parpaings, palettes de bois, cagettes plastique...). A l'invitation du Caue de Haute-Savoie pour créer une installation in-situ, il choisit comme matière première le tube PVC. Découpés, sculptés, assemblés, alignés, ajustés, ces différents éléments en plastique envahissent le sol et remodelent littéralement

l'espace d'exposition de L'îlot-S. Se dessine alors sous nos yeux un fragment de paysage qui entre en résonance avec l'architecture du lieu. La répétition de ces tubes apporte un aspect graphique, proche de l'imagerie informatique, où alternent plein et vide, plat et excroissance tel un paysage lunaire fantomatique. D'un simple matériau banal, un glissement se produit du concret vers l'immatériel, du réel vers l'abstrait ou, du moins, un va et vient entre l'un et l'autre. "Un paysage mental" tel que peut le définir Vincent Mauger.

Le spectateur peut marcher sur l'installation elle-même, lui offrant la possibilité de se confronter à ce paysage artificiel. Le rapport d'échelle est alors perturbé, obligeant à faire une mise au point entre le petit et le grand, le proche et le lointain, le réel et le virtuel. C'est en quelque sorte une maquette de paysage à grande échelle contrainte par l'espace d'exposition, projetant cependant le visiteur dans un univers aux limites qui semblent infinies. Entre l'expérience physique de la déambulation et la représentation mentale de ce morceau de paysage, chacun peut s'imaginer son propre monde. Notre esprit prend plaisir à la régularité mathématique des alignements, à la rationalité de l'assemblage et à la création d'une maille qui fait de chacun le topographe d'une nouvelle planète. Mais un doute apparaît. Cette couche de plastique qui recouvre le sol initial serait-elle une interpellation sur les transformations planétaires en cours ? Une figuration inquiétante de l'anthropocène ? Distance critique a prévenu Vincent Mauger.

Expositions hors les murs

→ Patrimoine sacré, architecture religieuse au XX^e siècle

Les sites départementaux sont des lieux d'animation estivale. Ils suscitent régulièrement des scénographies spécifiques pour nos expositions, souvent autour de la question du paysage : "Paysages sans transition" à la chartreuse de Mélan en 2012 et au plateau des Glières en 2016, "Le territoire, le photographe et le paysage" au château de Clermont en 2014. En partenariat avec le service culture du Département, nous avons présenté à la chartreuse de Mélan une exposition sur l'architecture des lieux de culte au XX^e.

Les photographies de Pascal Lemaître, réalisées dans le cadre d'une commande du Centre des monuments nationaux et complétées par des vues d'édifices remarquables des pays de Savoie, mettent en lumière les monuments mais aussi les architectes, peintres, sculpteurs, maîtres verriers de renom qui ont œuvré et apporté leur contribution. Par leur diversité, les édifices, choisis parmi des centaines construits en France durant plus d'un siècle, racontent la constitution et la reconnaissance d'un patrimoine unique. Franck Delorme a assuré le commissariat de cet événement.

→ Festival Annecy paysages

Le Caue est partenaire de la 4^e édition du festival, parcours urbain proposant des installations artistiques autour du thème du paysage. Après le succès en 2017 de l'installation de l'artiste anglais Slinkachu "Rising Mountain" : une montagne miniature surgit du sol, transperçant le béton. Après l'engouement suscité en 2018 par la sculpture de Sylvie de Meurville "L'échappée", une plaque d'inox découpée au laser figurant le réseau de rivières alimentant le lac d'Annecy, la Ville d'Annecy a acquis l'œuvre en pérennisant son implantation au bord du lac. Nous avons sollicité, cette année, Sylvain Duffard pour proposer un choix de photographies issues de son travail en Haute-Savoie. Les passants et festivaliers étaient invités à une pause confortable dans les sièges installés sur l'esplanade Paul Grimault afin de s'immerger dans des paysages taille XXL présentés sur des arceaux métalliques. La confrontation d'un paysage "importé" dans le contexte minéral hyper-urbain de l'esplanade n'a pas laissé indifférent. L'articulation avec l'exposition présentée simultanément à L'îlot-S a parfaitement fonctionné.

Prêts d'expositions > 7 lieux

→ Franchir la berge

- Caue 69, Lyon
- La Plateforme, Grenoble
- Le musée Faure, Aix-les-Bains

→ Références contemporaines, architecture et aménagement en Haute-Savoie

- Médiathèque, Anthy-sur-Léman

→ Archi 20-21 Intervenir sur l'architecture du XX^e siècle

- Maison de l'architecture et Caue de l'Aude, Carcassonne

→ Le Refuge Tonneau de Charlotte Perriand

- Pointe de l'Arbaron, Flaine

→ Paysages du XXI^e siècle

- Domaine départemental de Restinclières, Prades-le-Lez (Hérault)

→ Miniaturesque, installations urbaines et photographies de Slinkachu

- Domaine départemental de Restinclières, Prades-le-Lez (Hérault)

| 992 participants

Changer le regard sur l'environnement, la ville et l'architecture. Favoriser la compréhension et l'implication des citoyens de demain.

L'éducation est un axe prioritaire du Caue. Partenaire depuis longtemps de l'Éducation nationale, cette activité s'adresse aussi bien aux élèves qu'aux enseignants. Tous les niveaux sont concernés et nos interventions s'inscrivent dans le cadre d'apprentissages déterminés au niveau national et adaptés localement par des projets ou des parcours co-construits avec les établissements et les enseignants. La méthode est active suscitant la participation des élèves et la mise en œuvre de supports de compréhension. Elle est aussi expérientielle car lorsque l'on parle d'architecture, de paysage, il est important de se confronter aux lieux et aux sites. La rencontre avec l'architecte, l'artiste ou le professionnel est particulièrement importante. L'architecture étant une discipline qui n'est pas enseignée, il est nécessaire de faire acquérir un vocabulaire et des références permettant aux élèves de dialoguer et d'exprimer leurs sensations, leurs questions et d'avoir la possibilité d'échanger et débattre. Pour chaque action, nous mobilisons un ou plusieurs intervenants extérieurs, architectes, paysagistes, artistes, médiateurs. Le croisement avec d'autres disciplines artistiques est important car il facilite l'accès à l'architecture en rejoignant l'élève par des pratiques qu'il connaît déjà.

Nous avons, il y a quelques années, produit des outils, supports des projets. Ils font l'objet de prêts réguliers y compris hors département. Bien qu'encore très significatif, le nombre de prêts diminue depuis deux ans soulignant qu'une remise en cause de ce support devra intervenir prochainement.

Comprendre le contexte particulier de la Haute-Savoie qui nous entoure, la ville, les enjeux environnementaux, l'architecture**Chemins de la culture**

Dispositif départemental visant à soutenir la mise en relation d'artistes avec le public scolaire, il s'adresse aux collégiens. Création architecturale, enjeux d'urbanisme, interprétation des paysages, développement durable... Autant d'apports qui permettent aux élèves de construire leur culture et leurs actions citoyennes de demain. L'investissement des enseignants permet des actions transversales qui mobilisent parfois les établissements sur plusieurs années.

Rencontrer l'architecture

Cette opération annuelle, à l'intention des enseignants du premier degré, est organisée en partenariat avec l'Inspection académique et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes). Une formation est proposée, destinée aux enseignants désireux de sensibiliser leurs élèves à leur environnement architectural par un apport de connaissances et une expérimentation originale et ludique, basée sur l'observation, la pratique et la créativité.

Des projets au service des territoires

Le Caue accompagne les politiques mises en place par l'État et portées par le Rectorat de Grenoble et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Il y a quelques années, Cluses et Faverges étaient désignés comme territoires prioritaires ; occasion d'installer des résidences d'architectes et d'expérimenter des réalisations à l'échelle 1. Aujourd'hui, les acteurs sont appelés à faire converger leurs actions en soutien des politiques de la Ville. À Annemasse, la réussite

de la rénovation du quartier Château Rouge/Perrier/Livron mobilise un accompagnement social important et le Caue a rejoint le dispositif. De la même manière, la réhabilitation du quartier Colonges Sainte-Hélène à Thonon a fait l'objet d'un travail important d'appropriation du quartier par les scolaires qui l'ont restitué auprès des habitants. Une déambulation urbaine rythmée par des panneaux a révélé le regard de ces jeunes et permis un dialogue.

Les mercredis de l'archi

Nouveauté de la rentrée de septembre 2019, une activité extra-scolaire a été initiée dans nos locaux de L'îlot-S. Plusieurs séquences sont proposées tout au long de l'année offrant la possibilité d'explorer différents thèmes : le paysage, la ville, l'habitat... La qualité de nos intervenants a installé immédiatement le succès de la formule.

Médiations

A l'occasion de l'installation "Distance critique", œuvre de l'artiste Vincent Mauger, nous avons mis en place des médiations destinées aux scolaires. Le succès a été au rendez-vous du fait des entrées multiples de cette installation : matériau détourné, représentation de la montagne, système de cartographie, allégorie de l'anthropocène... Une proposition similaire a également été faite pour l'exposition "Franchir la berge". Plus difficile d'accès, la fréquentation a été plus limitée.

Interventions pédagogiques

- Primaire → 19 établissements, 884 élèves
- Collèges → 8 établissements, 344 élèves
- Lycées → 6 établissements, 275 élèves
- Supérieur → 2 établissements, 50 élèves
- Hors établissement → 2 sessions, 18 élèves

Outils pédagogiques > 32 prêts

Rendre accessible la démarche architecturale

Supports de "Rencontrer l'architecture", ils permettent l'apprentissage d'un vocabulaire, proposent des exercices d'appropriation, apportent des références et incitent à des visites de sites. A chaque fois, l'apport d'une discipline artistique différente permet de rendre accessible la démarche architecturale souvent perçue comme peu compréhensible.

Avec [LA FABRIQUE DE LUMIÈRE], [LA FABRIQUE D'ESPACE], [LA FABRIQUE DE MATÉRIAUX et TEXTURES], [LA FABRIQUE DE COULEUR] et [LE PROJET], l'ensemble forme une collection complète. Proposés en prêt aux enseignants, ces outils sont utilisés directement dans les classes ou font l'objet de développements nécessitant un accompagnement.

Entants du patrimoine > 656 élèves

Découvrir le patrimoine de proximité

Pour la deuxième année consécutive, nous nous sommes associés à cette opération coordonnée par la Fédération nationale des Caue. Des partenaires ont proposé des visites gratuites le vendredi, veille des Journées européennes du patrimoine, aux établissements scolaires du département.

Conférences > 10 rencontres 968 participants

Animer la réflexion des acteurs de l'aménagement départemental et partager des connaissances

Les expositions sont habituellement accompagnées de conférences, de même, les présentations des ouvrages de la collection "Portrait" réunissent autour des auteurs un public de passionnés. Quelques rendez-vous annuels sont particulièrement courus. Ainsi, la conférence que nous organisons dans le cadre de la semaine du développement durable est l'occasion d'écouter des intervenants particulièrement reconnus.

Les ateliers de L'îlot-S ont été initiés en 2014 pour réunir les acteurs de l'aménagement autour d'une question de fond. Ce temps de réflexion est éclairé par l'apport d'universitaires ou de chercheurs.

L'assemblée générale annuelle propose, après la partie institutionnelle, un temps de réflexion autour d'un thème d'actualité.

Interventions > 14 rencontres, 513 participants

Porter les enjeux d'un cadre de vie de qualité

L'équipe du Caue est également sollicitée par des partenaires pour intervenir lors de tables rondes, colloques ou pour des prises de parole. Il s'agit souvent d'un partage d'expériences, de débats ou d'apports techniques.



Visite du Lignon (CH) lors de la formation "les grands ensembles" pour les enseignants du second degré dans le cadre du Plan de Formation mis en place par le rectorat © CAUE 74 / Florent Labre

Activité 2019

Dispositif départemental "Les chemins de la culture"

Le dispositif "clé en main" des Chemins de la culture est un dispositif mis en place par le Département de la Haute-Savoie à destination de toutes les classes des collèges du département. Le Caue est partenaire depuis de nombreuses années et propose toujours trois thématiques développées par des intervenants professionnels du réseau. Pour "Architectures au futur", la thématique explorée fut celle de la prospective architecturale, qu'elle soit à l'échelle de l'habitat individuel avec la visite de la maison de famille de Claude Costy construite par elle-même et son mari Pascal Häusermann dans les années soixante-dix à Minzier, ou à l'échelle de la ville avec la visite du centre-ville de Douvaine.

4 collèges ont suivi le projet : Faverges, Marignier, Seyssel et Thonon-les-Bains, soit 120 élèves. Après avoir visité ces projets d'architecture et d'urbanisme prospectifs dessinés dans les années soixante-dix par les architectes Jean-Louis Chanéac, Pascal Häusermann et Claude Costy, les élèves se sont, à leur tour, interrogés sur l'architecture du futur. Ils ont pu imaginer les évolutions des manières d'habiter et de vivre en l'an 2050. Ces scénarios leur demandaient de réfléchir aux évolutions de la société en fonction du changement climatique et environnemental à venir. Ils décrivaient par exemple une montée des eaux due à la fonte des glaciers, l'augmentation de la population et le besoin alimentaire, ou encore la pollution des sols et la suppression de la voiture... Ces paramètres ont soulevé chez les élèves des questions nouvelles sur l'architecture, son programme, sa matérialité, sa forme, son rapport au lieu... Ils ont ainsi réfléchi ensemble au futur de leur collège, de leur quartier, ou inventé de nouvelles formes d'habitations individuelles, selon les niveaux de leur classe.

Permettant de faire un pont avec le travail de recherche de Méлина Ramondenc, doctorante en contrat Cifre au Caue de 2017 à 2020, ce projet met aussi en valeur son travail d'exposition, "Conquêtes spatiales", présenté au Caue en 2020 et auquel les enseignants pourront amener leurs élèves pour une médiation avec les mêmes intervenantes. ●

Intervenantes :

Méлина Ramondenc, doctorante en architecture
Maïlis Favre, historienne de l'art en architecture



Scénario de l'équipe : **LES Matéo, Julie**

Nous sommes en 2119, à cause du changement climatique, les moustiques liers dans la ville de Marignier. Pour se protéger, nous avons vu la végétation et des dômes de habitations. Pour se déplacer, on a pour aller dans les lieux publics.

Pour célébrer cette décennie, le Caue a souhaité mettre à l'honneur le 14 juin 2019 le paysage du quotidien, que l'on oublie bien souvent de regarder, à travers une exposition immersive "Les temps du paysage", un ouvrage littéraire et photographique "Prises de vue" et une installation photographique et poétique sur l'esplanade Paul Grimaud dans le cadre du festival Annecy Paysages. En fin de soirée, la compagnie Les Passagers s'est lancée dans les airs pour une chorégraphie à la verticale sur les façades de L'îlot-S.

Exposition "Les temps du paysage"

Cette exposition entend analyser, interpréter et valoriser le travail du photographe Sylvain Duffard issu de l'Observatoire des paysages de Haute-Savoie, initié en 2012, par le Caue avec le soutien du Conseil départemental. Il s'inscrit dans le cadre plus général d'une politique de la représentation du paysage dont les origines remontent aux années 1980 et qui a fait essaimer partout en France des campagnes de documentation photographique et ce jusqu'à nos jours. L'observation du paysage, mise en œuvre en France, a produit plus de 3 000 séries de reconductions paysagères touchant à des thèmes variés comme la ville, la campagne, la banlieue, les villages, la montagne, les agglomérations...

Le commissariat de l'exposition a été confié à Michael Jakob, professeur de théorie et histoire du paysage. Elle est organisée à la façon d'une promenade en trois volets : le temps de l'observation montre des images exemplaires du travail photographique composant les archives du paysage haut-savoyard ; le temps du ressenti permet aux visiteurs, grâce à l'installation d'une chambre blanche, l'immersion dans un espace paysager à la fois visuelle et sonore, et le temps de la compréhension confronte le public avec l'évolution de sites représentatifs au fil du temps.

Orchestrée de manière multi-sensorielle, elle plonge le spectateur dans une ambiance à la hauteur de l'expérience paysagère elle-même. 191 personnes étaient présentes lors du vernissage, 995 ont visité l'exposition et une centaine d'élèves ont bénéficié des médiations.

L'ouvrage "Prises de vue" qui accompagne l'exposition a été écrit par 9 auteurs apportant chacun sa perception des photographies de paysage réalisées par Sylvain Duffard. Cet exercice littéraire renouvelle le regard porté sur notre territoire. Edité chez MétisPresses, l'ouvrage est en vente dans les librairies spécialisées. ●

www.observatoire.paysages74.fr



Formation > 488 stagiaires

Favoriser la montée en compétences des acteurs de l'aménagement et des enseignants

Le Caue est un organisme de formation enregistré sous le n° 82 74 02101 74 et validé par Datadock. Par ailleurs, le Caue dispose de droit de l'agrément de formation des élus. La formation est un secteur d'activité dynamique et nous faisons depuis des années de nombreuses propositions aux élus, techniciens et professionnels. Elles couvrent les trois champs d'activité du Caue : architecture, urbanisme et paysage. Les visites de réalisations font partie de la pédagogie indispensable pour stimuler la créativité, renouveler les méthodes et expérimenter des situations proches des nôtres. La rencontre sur site des élus, des architectes, des paysagistes et des urbanistes permet de comprendre les processus d'élaboration du projet et les réponses que des maîtres d'ouvrage ont apporté aux nouvelles attentes de la société.

Architecture

→ Depuis plusieurs années, le Caue a mis en place un cycle de 12 cours à destination des élus et techniciens des collectivités. Cette formation constitue au fil des années un réseau d'acteurs possédant un bagage culturel significatif pour porter la qualité architecturale dans l'exercice de leur profession.

→ Un des objectifs du programme Interreg A2E est la mise en œuvre d'un module de formation pour retransmettre les acquis du travail d'investigation réalisé. Une pédagogie participative fait appel à des intervenants à même d'apporter un angle différent des formations habituelles. Les acteurs de la filière bâtiment se sont donc retrouvés en situation d'échange et d'analyse partagée des problèmes qu'ils rencontrent pour atteindre les objectifs de performance souhaitée.

→ L'Éducation nationale a inscrit, dans le parcours scolaire des élèves, l'histoire des arts et notamment l'architecture. Le Caue met à disposition des enseignants des ressources pédagogiques et leur propose des formations préalables à la mise en place des projets.

Urbanisme

→ Une veille juridique, sous forme de trois séances annuelles, permet aux élus et techniciens de faire un point d'actualité et d'échanger à partir de leurs expériences.

→ Des journées thématiques sont également proposées afin d'approfondir des dispositions particulières : projet de territoire et patrimoine, PLUi, permis d'aménager.

Environnement/paysage

→ Des formations, visant la qualité de conception des espaces publics ou les techniques de plantation et d'entretien des végétaux, complètent les visites de réalisations et la journée départementale du paysage.

→ En partenariat avec le Caue de Savoie et l'INES, une formation sur l'énergie solaire à destination des

élus, techniciens et architectes a été organisée. Elle est désormais parfaitement identifiée par les professionnels et son succès ne se dément pas.

Recherche appliquée

Approfondir la connaissance pour progresser dans l'action

Architecture

→ Notre département a connu un essor exceptionnel à partir du XX^e siècle, et la production architecturale et urbaine est considérable. Des réalisations marquantes sont présentes et la conscience de la valeur patrimoniale est à consolider par un travail scientifique exigeant. Une collecte de mémoire et une restitution des contextes est à réaliser.

→ Un partenariat en 2005 avec l'Institut d'urbanisme de Grenoble a permis de mettre en place un premier contrat CIFRE. Carine Bonnot a profité du versement des archives de l'architecte Maurice Novarina pour positionner dans sa thèse la production de l'architecte dans le courant moderne.

→ Dans le cadre d'un partenariat avec le laboratoire de recherche "Les métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires" de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, des conventions CIFRE sont développées avec l'ANRT : engagé en 2009, un programme de recherche explore l'œuvre de l'architecte mégevan Henry Jacques Le Même. Mélanie Manin a soutenu sa thèse le 30 octobre 2014, obtenant les félicitations du jury. A partir de 2013, Claire Rosset s'intéresse à la production de l'architecte Albert Laprade afin de comprendre comment est traitée la question de la représentation de l'architecture au XX^e siècle notamment au travers des publications. Elle a soutenu sa thèse en septembre 2018. Depuis trois ans, Mélina Ramondenc travaille sur trois architectes représentatifs de la prospective du XX^e siècle. Chanéac, Häusermann et Grillo ont des parcours singuliers mais qui se croisent sur le territoire départemental.

Urbanisme

→ En s'appuyant sur le programme de recherche "Build in my back yard" (Bimby), le Caue a développé en 2012-2014, sur deux communes de la Haute-Savoie, une expérimentation, "Mix'cité1", de densification de l'habitat pavillonnaire. Il s'agissait de proposer à des propriétaires de maison individuelle de se séparer d'une partie de leur jardin pour le vendre et ainsi permettre la construction de nouvelles maisons. Depuis, la division parcellaire, comme processus de redynamisation d'un quartier, est devenue une pratique largement soutenue par la réglementation. Une action, "Mix'cité 2", a été menée à partir de 2017 sur la possibilité d'une expérimentation similaire appliquée à l'habitat collectif. Il s'agit, par la création et la vente de m² supplémentaires de logements, de donner aux copropriétaires la possibilité d'une remise à niveau complète de leur bâtiment. Un immeuble des années 70 a été choisi à Meythet et une consultation s'est déroulée sur 6 mois. Trois projets ont été récompensés par un jury et le lauréat fait

désormais l'objet de travaux d'approfondissement. Cette année a vu la conclusion de cette démarche et la recherche d'une reproductibilité.

→ Associé au bureau d'études Tribu et à l'enseignant-chercheur Olivier Balay, le Caue a répondu en 2015 à un appel d'offres de recherche lancé par l'ADEME PACA sur la question du confort urbain confronté au changement climatique. L'action "Modelval" est une réponse visant l'analyse d'espaces publics qualitatifs menée sur l'agglomération d'Annecy et le test de leur reproductibilité. Une proposition a été formulée et finalisée en 2017 autour du concept "d'Oasis urbaines".

→ Dans le cadre d'un programme européen, la communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc nous a sollicités afin de mener une recherche sur les dispositions figurant dans les documents d'urbanisme en Europe, permettant d'anticiper les changements climatiques et duplicables en vallée de Chamonix. Des villes allemandes ou suisses présentent des avancées intéressantes qui ont été particulièrement étudiées.

→ L'université Savoie-Mont-Blanc, chef de file d'un Interreg Franco-Suisse, DEVCOOP, nous a sollicités pour être partenaire d'un programme visant à comprendre les freins au développement des coopératives d'habitat en Haute-Savoie. Notre contribution vise au montage d'un projet dans le Genevois dans un cadre réel afin d'analyser les difficultés rencontrées, tant d'un point de vue culturel qu'économique ou réglementaire.

→ La préoccupation alimentaire et le souhait des urbains de privilégier les circuits courts nous amènent à explorer le concept de l'agriculture urbaine et à engager une réflexion avec des partenaires départementaux sur la place que pourrait occuper ces nouvelles pratiques en Haute-Savoie. Nous avons animé plusieurs ateliers "Ville-agricole" afin d'amorcer la réflexion.

Performance énergétique

→ Les exigences réglementaires de performance énergétique des bâtiments ayant progressé très rapidement, il est important d'évaluer la réalité des consommations et de comprendre les raisons des malfaçons et dysfonctionnements qui sont régulièrement constatés. Nous avons constitué un "consortium" regroupant l'École nationale des travaux publics (ENTPE), l'Agence qualité construction (AQC) et un bureau d'études thermiques spécialisé CMDL-MANASLU pour proposer un projet dans le cadre d'un programme Alcotra 2014-2020 : l'action A2E (Alpes Efficacité Énergétique). Par la constitution d'une base de données sur les dysfonctionnements et sinistres dans des bâtiments labellisés "basse consommation", puis l'analyse des données collectées, nous avons conçu des modules de formation au profit des différents professionnels de la filière du bâtiment.

→ Partenaire de l'INES dans le cadre de formations, l'Institut nous a sollicités pour rejoindre la partie française d'un Interreg Franco-Suisse, G2solaire, qui vise à l'établissement d'un atlas solaire sur le Genevois français.



Observatoires

Comprendre les évolutions en cours et les analyser

→ "Références" est un observatoire départemental de la création architecturale, urbaine et paysagère du département destiné aux maîtres d'ouvrage et aux professionnels. 320 fiches descriptives d'opérations sont organisées selon sept grandes thématiques. Chaque année, 20 nouvelles réalisations sont mises en ligne et également distribuées en version papier aux maires de Haute-Savoie. Elles font l'objet d'une exposition et son inauguration est l'occasion de rassembler de très nombreux élus et architectes. Cette année a permis de rendre hommage aux 2 projets lauréats du Palmarès régional "Valeurs d'exemples". Un nouveau site a été ouvert en 2019, www.referencesscaue74.fr, consacré spécifiquement à cet observatoire.

→ L'observatoire photographique des paysages, www.observatoire.paysages74.fr, mis en place en 2012, propose une sélection de prises de vues réparties sur la totalité du département. Une partie de ces clichés est reconduite afin de mieux appréhender les évolutions rapides de nos paysages quotidiens. Il suscite un fort intérêt notamment par l'exposition "Les temps du paysage" réalisée dans le cadre des 40 ans du Caue. Un ouvrage édité par le ministère sur les Observatoires photographiques de paysage (OPP) en fait largement mention. Le site Internet a été entièrement repris afin d'offrir une meilleure ergonomie et de nouvelles fonctionnalités. Ainsi, il est désormais possible de constituer un itinéraire de visite des points d'observation. De nombreux contacts au niveau régional et national montrent la pertinence des choix initiaux.

→ "Archi 20-21", www.archi20-21.fr. Pionnier en matière de recensement des édifices construits durant le XX^e siècle dans le département, le Caue pilote, depuis 2014, pour le compte de l'Union régionale des Caue, un observatoire des pratiques. Il est un outil de diffusion des réalisations illustrant les transformations au XXI^e des constructions du XX^e. Ce site détermine 8 postures et présente une sélection évolutive de cas concrets susceptibles d'aider collectivités et maîtres d'ouvrage dans leurs réflexions.

Publications > 14 123 diffusées

Être lu, diffuser de l'information, poser une pensée, promouvoir le territoire dans et hors de la Haute-Savoie

Magazines

"A&S" (architecture & stations) est diffusé largement en station au début de la saison hivernale. Une fois par an, il fait le point de l'actualité architecturale en montagne et valorise des éléments de patrimoine. Il montre que la dynamique de créativité initiée il y a 50 ans est toujours très forte. L'ouverture à des réalisations internationales est en phase avec la clientèle des stations.

La revue "Paysages" est principalement diffusée auprès des collectivités et acteurs du paysage en Haute-Savoie. Elle met en valeur des réalisations exemplaires et souligne les efforts des collectivités par des reportages et des interviews.

Vidéos

Cette année a vu la réalisation de vidéos présentant nos démarches et recherches : le programme A2E est ainsi expliqué au grand public présentant les moments clés de ces trois années de travaux sur la performance énergétique. La trame verte et bleue a fait également l'objet d'une explication souhaitée par le Conseil départemental. Le film explique les enjeux et les politiques mises en œuvre aux échelles départementales et communales. Le programme Mix'cité2 a fait l'objet de 4 vidéos présentant le point de vue de chaque acteur.

Édition > 1 311 ouvrages vendus dont 289 "Carnets de montagne"

La transmission de l'héritage laissé dans les Alpes du Nord par les architectes du XX^e siècle est un enjeu important

La collection "Portrait" connaît un développement régulier avec la publication en 2017 de l'ouvrage consacré à René Gagès. La collection bénéficie d'une reconnaissance certaine. Cette action qui s'inscrit dans la durée nous positionne fortement sur la question de l'architecture du XX^e siècle.

L'exposition "Le monde nouveau de Charlotte Perriand", présentée à la Fondation Louis Vuitton à partir d'octobre 2019, a "dopé" les ventes car le portrait Perriand figurait en bonne place dans la librairie. Dans le cadre de cet événement, le Caue s'était rendu acquéreur d'un stock de 300 ouvrages "Carnets de montagne" qui ont tous été vendus.

Les réalisations savoyardes d'architectes, d'ingénieurs ou d'urbanistes sont le point de départ de la collection, le prétexte à une analyse beaucoup plus large de l'œuvre abordée et de son auteur. Pour leur rédaction, un important travail est réalisé à partir des archives, parfois déjà réunies dans un fonds, ou des recherches dans le cadre d'une thèse menée parallèlement.

Chacun de ces portraits propose deux points de vue et une iconographie abondante. Le recours à un diffuseur professionnel assure un rythme de ventes régulier et soutenu.

L'année 2019 a vu l'édition, en partenariat avec MétisPresses, d'un ouvrage sous la direction de Michael Jakob. Consacré à l'observatoire du paysage, plusieurs auteurs se sont prêtés au jeu d'un point de vue personnel sur une partie de la Haute-Savoie.

Sur le web > 47 656 visiteurs

Être joignable facilement, informer, exposer nos missions à tous, mettre à disposition des connaissances

Nous poursuivons notre stratégie de sites satellites autour du site institutionnel. Celui-ci sera à terme un portail accueillant les actualités et les actions programmées. Il renverra sur les sites ressources que nous constituons progressivement. L'année 2019 a vu la mise en ligne du site dédié à l'observatoire de la création architecturale www.referencesscaue74.fr et à la structuration de notre chaîne YouTube. Notre présence sur les réseaux sociaux a été intensifiée en 2019 notamment autour de l'événement de nos 40 ans.

Prises de vue

Sous la direction scientifique de Michael Jakob, professeur de théorie et histoire du paysage à HEPIA de Genève, cet ouvrage comprend les contributions de 9 auteurs reconnus pour leurs travaux sur les représentations et les perceptions paysagères (photographes, chercheurs, philosophes...). Le livre s'appuie sur le corpus photographique issu de l'Observatoire des paysages haut-savoyards développé par le Caue depuis 2012. La sélection d'images réalisées par Sylvain Duffard est le support et le point de départ d'un propos original sur le paysage contemporain et quotidien, développé en fonction des approches spécifiques à chacun des auteurs. Cet ouvrage de près de deux cents pages a été édité à l'occasion des 40 ans du CAUE de Haute-Savoie et fait l'objet d'une diffusion nationale via l'éditeur Métis-Presses. 200 p., mai 2019, 32 €.

→ Les auteurs : Raphaële Bertho, Guillaume Bonnel, Laurent Châtel, Bernard Debarbieux, Pierre Donadieu, Javier Fernandez Contreras, Michael Jakob, Claude Reichler, Françoise Véry.

Collection "portrait"

- Maurice Novarina, architecte par F. Delorme et C. Bonnot. Ed. Caue 74*, 100 p. décembre 2009, 18 €.
- Jean Prouvé dans les Alpes par B. Marrey et L.Fruitet. Ed. Caue 74*, 112 p. avril 2012, 18 €.
- Jacques Labro, architecte urbaniste, de l'imaginaire au réel par J.F. Lyon-Caen, avant-propos de Ph. Labro. Ed. Caue 74*, 192 p. juin 2012, 18 €.
- Henry Jacques Le Même, architecte par M. Manin et F. Very. Ed. Caue 74*, 146 p. janvier 2013, 18 €.
- Marcel Breuer à Flaine par B. Chaljub. Rencontre avec R. F. Gatje, M. Jossa et D. Chiquet. Ed. Caue 74, 144 p. mars 2014, 18 €.
- André Wogenscky, Louis Miquel, Les Marquisats, Annecy par D. Amouroux. Entretien avec M. Querrien. Ed. Caue 74, 188 p. décembre 2014, 20 €.
- Charlotte Perriand dans les Alpes par C. Grangé. Témoignages de G. Rey-Millet et de G. Regairaz. Ed. Caue 74, 248 p. avril 2016, 20 €.
- René Gagès, la permanence de la modernité par Ph. Dufieux. Contributions de G. Roche, M. Coen et B. Pierrot. Ed. Caue 74, 176 p. février 2017, 20 €.

* avec le soutien de l'Assemblée des Pays de Savoie.

Livrets Architectures d'une station

- Chamonix Mont-Blanc, Le petit patrimoine, consultable au Caue, Co-éd. Caue 74/commune de Chamonix, juin 2006 - DVD Chamonix, réal. C. Dupuis, prod. Caue 74, juin 2007 ; Chamonix Mont-Blanc, Inventaire des typologies, Co-éd. Caue 74/commune de Chamonix, juillet 2004
- Avoriaz, Ed. Caue 74, juin 2007 - DVD Avoriaz, réal. C. Dupuis, prod. Caue74, juin 2007
- Megève, Les chalets d'Henry Jacques Le Même, Ed. Caue 74, mai 2008 - DVD Megève, réal. C. Dupuis, prod. Caue 74, juin 2007
- Morzine, Co-éd. Caue 74/commune de Morzine-Avoriaz, septembre 2009
- Flaine, création de Marcel Breuer, Ed. Caue 74, novembre 2009, version en anglais disponible, au Centre culturel et à l'office de tourisme de Flaine - DVD Flaine, réal. C. Dupuis, prod. Caue74, décembre 2012
- Passy, Le plateau d'Assy, première station sanatoriale de haute altitude, Ed. Caue 74, novembre 2015

Magazine Architecture & stations

Dans l'édition 2019, la fabuleuse histoire de Merdassier à Manigod est à l'honneur. Y figurent également une interview de Massimo Crotti, "Réhabiliter la montagne", un panorama de la chapelle Granata en Autriche, un article sur la renaturation du domaine skiable des Grands Montets, un reportage sur le refuge Tonneau à l'Arbaron à Flaine et un dossier sur les gares de téléphérique.

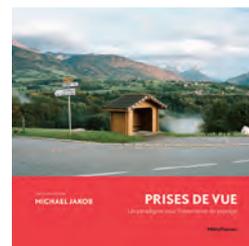
Revue Paysages

Ce magazine a pour but de créer une dynamique départementale autour du paysage, englobant les problématiques de l'aménagement des territoires et leurs environnements, qu'ils soient urbains ou ruraux. Plusieurs rubriques déclinent ce thème du paysage à différentes échelles de projet : observatoire des paysages, projets d'aménagement d'espaces publics, concours. Chaque année, un dossier est consacré à un thème en particulier. En 2019, un dossier est consacré au réchauffement climatique : ce monde qui disparaît.

Livret Références Voir, comprendre, sensibiliser.

Les fiches "Références" du livret 2019 font partie d'un ensemble de 320 réalisations consultables sur notre nouveau site www.references.caue74.fr. Les opérations retenues diffèrent par leur taille et leur fonction mais révèlent une dynamique qualitative qui marque nos territoires, et force est de constater que même des petits projets sont traités avec audace et innovation. La diffusion de ces opérations permet à tous les acteurs de l'aménagement du territoire d'acquiescer une culture commune et d'enrichir les débats de l'architecture, de la ville et du paysage.

Livres & livrets, magazines



Travailler en réseau

L'année 2016 a vu la création de l'Union régionale des Caue Auvergne-Rhône-Alpes qui désormais fédère les onze Caue de la région. De grandes disparités existent, tant en termes de taille que d'activités. Le bureau est composé de présidents de Caue et Joël Baud-Grasset en est le président. Une nouvelle organisation a été mise en place, une déléguée régionale, Christelle Remy, a été recrutée à mi-temps. Elle est hébergée par le Caue de Rhône Métropole qui est le siège de l'Union régionale. La volonté des Caue de mieux se coordonner, afin de pouvoir agir à l'échelle régionale, est reçue positivement par l'ensemble des acteurs.

Une rencontre des équipes a eu lieu en 2019 à Trévoux (Ain) amenant l'envie de progresser ensemble vers une structuration régionale plus forte. Des réunions rassemblant présidents et directeurs ont été organisées pour travailler le projet des trois prochaines années. C'est l'occasion d'un inventaire des pratiques mais aussi de questionnements sur notre capacité de mutualisation.

L'action Trame verte et bleue urbaine et périurbaine

Elle s'est conclue en 2019. Financée par la Région, elle a permis à chaque Caue de mener des expérimentations et faire progresser la prise en compte des corridors écologiques dans l'urbanisme. Malgré plusieurs films et documents édité en Haute-Savoie, il manquait un outil pour toucher le grand public. L'idée d'un parcours sonore accroché à la ligne régulière qui relie Annecy à Bellegarde-sur-Valserine a pu être concrétisée. Au départ d'Annecy, un audioguide décrit la nature dans la ville dense puis, au fil du trajet, des commentaires sont apportés sur les paysages traversés et sur la faune et la flore rencontrées. Des ambiances sont restituées afin de plonger l'auditeur dans les milieux parcourus.

Devenir de l'architecture du XX^e

Une réflexion autour du devenir de l'architecture du XX^e au XXI^e est menée depuis 2015. Des postures ont été déterminées et des fiches de bâtiments réalisées pour les illustrer. L'Union régionale a mandaté Dominique Amouroux, historien de l'architecture, et Romain Blanchi, photographe, pour réaliser ces fiches.

Un site Internet, www.archi20-21.fr, est désormais en ligne qui présente ce travail. Financé par la Région et la DRAC, cet observatoire, animé par le Caue de Haute-Savoie, est également présenté dans une exposition. Chaque Caue en dispose sous forme d'affiches et peut la présenter selon l'agenda qu'il souhaite.

Ressources paysage

Une convention a été signée en 2018 avec la DREAL afin de partager nos ressources sur les atlas et observatoires départementaux de paysages et mieux coordonner nos actions dans ce domaine. Le principe d'une journée régionale des paysages semble acquis.

Transition énergétique

Des discussions ont été établies avec l'ADEME pour mieux coordonner les actions des Caue et investir le champ de l'énergie. La performance des bâtiments neufs et la rénovation de l'ancien font l'objet de nombreuses actions, mais la question de l'urbanisme et de son adaptation aux nouveaux contextes climatiques et énergétiques doit être mieux investie. Une convention a été signée qui permet de valoriser les recherches menées sur la rénovation énergétique de l'existant.

Architecture contemporaine

L'action phare de l'année a été le Palmarès régional "Valeurs d'exemples". Extension Auvergne-Rhône-Alpes de celui pratiqué en Auvergne depuis 12 ans, son organisation a demandé une forte mobilisation des équipes. 425 candidatures ont été reçues et dans chaque département une sélection a été réalisée par un jury généralement adossé au conseil d'administration des Caue. 78 finalistes répartis en 8 catégories ont été présentés au jury présidé par Marie-Christine Labourdette, présidente de la Cité de l'architecture et par Joël Baud-Grasset, président de l'Union régionale des Caue. Parallèlement, un vote du public était organisé sur Internet qui a rassemblé 3 258 votants.

Le palmarès souhaitait mettre en valeur la complémentarité du tandem maître d'ouvrage-maître d'œuvre pour réussir le projet. Le 18 octobre 2019, à l'École centrale de Lyon, a eu lieu la cérémonie de remise des prix. Des tables-rondes ont été organisées et pour rythmer la remise des prix, une vidéo des lauréats a été réalisée et projetée. La qualité des projets du département de la Haute-Savoie a particulièrement été mise à l'honneur avec deux premiers prix et une mention. Il s'agit de l'école des Vents Blancs à Reignier conçue par Composite Architectes, dans la catégorie équipements publics, et du projet de logements collectifs porté par le bailleur social Halpades et conçu par Catherine Boidevaix à Viuz-en-Sallaz : La closerie des Allys. La mention revient à l'architecte Guy Desgrandchamps pour l'ensemble de son œuvre (illustrée par la restauration de la mairie de Samoëns).

Affirmer la présence des Caue

La Fédération nationale des Caue regroupe les Caue adhérents représentés par leur président. Le conseil d'administration est composé de présidents élus, de membres partenaires désignés pour trois ans par l'Association des maires de France, l'Assemblée des départements de France et l'Association des régions de France et par quatre membres avec voix consultative (trois directeurs élus par la conférence technique permanente et un représentant des unions régionales). Le président est Joël Baud-Grasset et l'équipe de cinq personnes est dirigée par Valérie Charollais.

Elle est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation. Elle dresse chaque année un panorama sur l'action des Caue dans les territoires : "Caue, repères et chiffres-clés". Elle organise, pour le réseau et ses partenaires, des rencontres, congrès et colloques qui permettent une participation aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. La Fédération assure un travail important auprès des ministères et des partenaires institutionnels pour défendre et améliorer les conditions d'exercice des missions des Caue. Elle est donc un point de convergence dans un contexte délicat qui voit certains Caue absorbés par des structures techniques au nom d'un pragmatisme budgétaire. Les quelques expériences menées dans ce sens montrent rapidement leurs limites par l'abandon de missions pourtant nécessaires à l'accompagnement des politiques qualitatives en AUE.

Convention collective

La restructuration des branches professionnelles visait à réduire le nombre de conventions collectives à 200 en 2019. La branche Caue va accueillir d'autres partenaires afin d'atteindre le seuil minimum de 5 000 salariés. Ainsi se sont portées candidates la Fédération des agences d'urbanisme, les Agences locales de l'énergie, les Agences départementales d'information logement, les Agences de développement économique...

Promouvoir l'action des Caue

La Fédération a fait réaliser quatre vidéos pour la promotion des Caue auprès de leurs quatre familles de publics : candidats à la construction, élus et services de l'État, professionnels du cadre de vie et acteurs de l'éducation et de la culture. Ces vidéos de trois minutes sont en ligne et largement diffusées.

Enfants du patrimoine

Depuis 2018, sur invitation du ministère de la Culture, la Fédération coordonne le déploiement de l'opération "Enfants du Patrimoine". La veille des Journées européennes du patrimoine, les Caue, en lien avec leurs partenaires locaux, font découvrir à des classes les richesses patrimoniales de leur territoire. L'édition 2019 était parrainée par Stéphane Bern.

Avancer ensemble

Des groupes projets ont été mis en place fin 2018 afin de faire avancer le réseau sur des thèmes d'actualité :

- Paysage et biodiversité - réflexion collective sur les suites de l'AMI,
- Logement des seniors - repérage des politiques publiques et positionnement des Caue,
- Métropole - stratégie et offre de services auprès des agglomérations,
- Palmarès national - conception, organisation, communication et recherche de partenaires,
- Plateforme d'échange - étude d'opportunité et de faisabilité d'un réseau et d'un outil partagé d'échange,
- Relation Caue/Département - élaboration d'un argumentaire et organisation d'un séminaire,
- Urbanisme commercial - comprendre le jeu des acteurs et positionner les Caue.

40 ans du Caue et 10 ans de L'îlot-S



L'architecture est une expression de la culture

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... En conséquence... des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués”.

loi n° 7772 du 3 janvier 1977

En application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a mis en place le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. La loi de finances rectificative pour 2010, en créant la taxe d'aménagement, permet au Conseil général d'adapter les moyens du Caue à ses missions.



74
Haute-Savoie
c|a.u.e

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT



7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
tél. 04 50 88 21 10
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Ce document a été élaboré pour l'Assemblée générale
du 9 juillet 2020 à Reignier
crédit photographique : caue 74 sauf mention contraire
conception graphique : caue 74 / maryse brion
juin 2020